

600
600

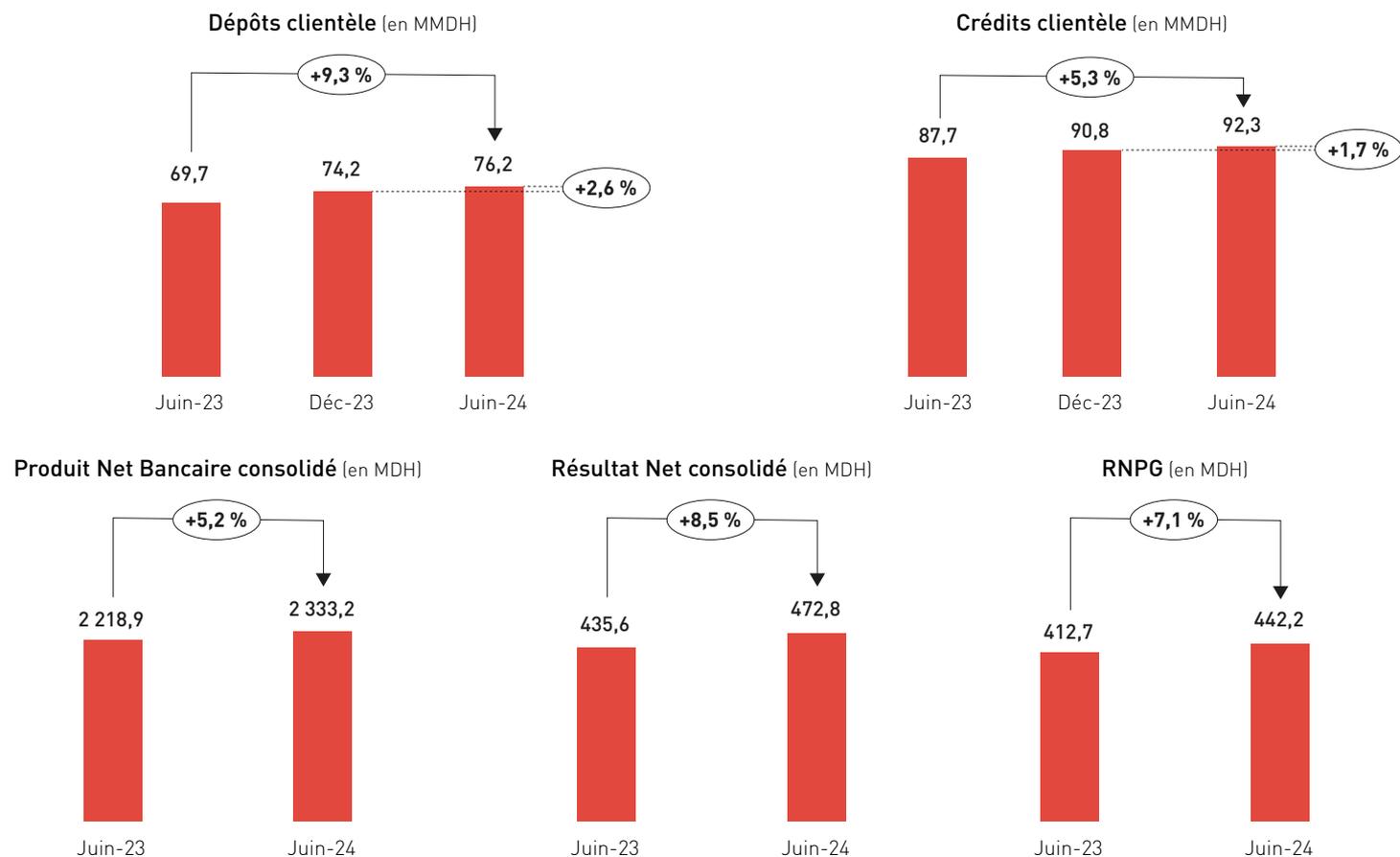
400
400

RÉSULTATS FINANCIERS

Au 30 Juin 2024

RÉSULTATS AU 30 JUIN 2024 DU GROUPE CIH BANK

Sous la présidence de M. Lotfi SEKKAT, le Conseil d'Administration de CIH BANK s'est réuni le mercredi 11 septembre 2024 pour examiner l'activité et les résultats sociaux et consolidés au 30 juin 2024, ainsi que les divers points inscrits à son ordre du jour.



RÉSULTATS COMMERCIAUX (CHIFFRES CONSOLIDÉS)

• Dépôts clientèle Groupe

Les dépôts de la clientèle s'établissent à 76,2 milliards de dirhams à fin juin 2024 enregistrant une collecte nette de 2,0 milliards de dirhams, et une évolution de 2,7 % par rapport à décembre 2023. Sur une année glissante, la collecte nette annuelle s'élève à 6,5 milliards de dirhams soit une croissance annuelle de 9,3 %.

Sur une base individuelle, ces dépôts sont composés essentiellement de ceux de CIH BANK, qui s'élèvent à 67,4 milliards de dirhams, et de ceux d'UMNIA BANK à hauteur de 5,3 milliards de dirhams qui ont progressé de 9,0 % par rapport à décembre 2023. Les dépôts à vue représentent 83 % des ressources clientèle à fin juin 2024, un pourcentage stable par rapport à fin 2023, témoignant du maintien de la stratégie d'optimisation des coûts des ressources.

• Crédits clientèle

Les encours de crédits consolidés s'établissent à 92,3 milliards de dirhams enregistrant une hausse de 1,7 % par rapport à décembre 2023. Sur une base annuelle, les crédits à la clientèle ont augmenté de 5,3 %. Sur une base individuelle, les crédits de CIH BANK s'élèvent à 69,2 milliards de dirhams, tandis que SOFAC et UMNIA BANK contribuent respectivement pour 15,4 milliards de dirhams et 7,7 milliards de dirhams. Enfin, le total du bilan consolidé s'élève à 127,0 milliards de dirhams, enregistrant une augmentation de 1,2 % par rapport à décembre 2023.

• Indicateurs Résultats

Le produit net bancaire (PNB) consolidé s'établit à 2 333,2 millions de dirhams, enregistrant une croissance de 5,2 % par rapport à juin 2023. Cette progression est principalement due à l'amélioration de la marge nette d'intérêt de 4,0 % ainsi qu'aux performances enregistrées dans l'activité de marché. Sur une base individuelle, le produit net bancaire de CIH BANK atteint 2 011,0 millions de dirhams, en croissance de 4,7 % par rapport à juin 2023.

Le coût du risque consolidé atteint 517,2 millions de dirhams, affichant une évolution de 1,9 % par rapport à juin 2023. Le taux du coût du risque s'établit à 0,90 % contre 0,96 % à fin juin 2023.

Sur une base individuelle, le coût du risque s'établit à 368,6 millions de dirhams, comparé à 367,3 millions de dirhams au premier semestre 2023.

Le résultat net part du Groupe s'établit à 442,2 millions de dirhams à fin juin 2024, contre 412,7 millions de dirhams à fin juin 2023 soit une croissance de 7,1 %. Le résultat net consolidé a augmenté de 8,5 % pour s'établir à 472,8 millions de dirhams à fin juin 2024. En social, le résultat net s'élève à 470,3 millions de dirhams à fin juin 2024, contre 420,8 millions de dirhams une année auparavant soit une croissance de 11,8 %.

FAITS MARQUANTS

Au cours du premier semestre 2024, le Groupe CIH BANK a maintenu sa dynamique commerciale en poursuivant sa stratégie d'inclusion financière et en soutenant la croissance de l'économie nationale. Cette stratégie s'accompagne par un renforcement de la proximité vis-à-vis de sa clientèle, grâce notamment à l'ouverture de 9 nouvelles agences et l'installation de 141 guichets automatiques supplémentaires. Le groupe dispose désormais de 417 agences et de 985 GAB.

En parallèle, CIH BANK poursuit l'enrichissement de ses services digitaux, tout en développant divers partenariats visant à améliorer les services offerts à sa clientèle.

Afin de soutenir la croissance de ses activités et de renforcer ses fonds propres, le Groupe a émis des obligations subordonnées pour un montant de 1 milliard de dirhams pour CIH BANK et 250 millions de dirhams pour SOFAC. De plus, l'augmentation de capital en numéraire de 350 millions de dirhams, autorisée par l'AMMC à fin juin 2024, a été réalisée avec succès à fin août 2024.

Mettant l'éthique au centre de sa stratégie, CIH BANK a obtenu la certification ISO 37001 pour son Système de Management Anti-Corruption (SMAC). De plus, la banque a signé une charte affirmant son engagement en faveur de la diversité, de l'égalité des chances et de la lutte contre toutes les formes de discrimination.

DÉCISION DU CONSEIL

À l'issue de la présentation des résultats semestriels et après avoir entendu les rapports des Comités d'Audit et des Risques ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes, le Conseil d'Administration arrête les comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2024.

Le Conseil d'Administration remercie également toutes les équipes du Groupe CIH BANK pour leur dévouement et leur mobilisation au service des clients et de l'ensemble des parties prenantes, et exprime sa satisfaction quant aux performances commerciales et financières atteintes.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

AU 30/06/2024

En application de la circulaire n° 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « Etats financiers consolidés », les états financiers consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS.

Pour établir et publier les présents états financiers consolidés, le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier applique :

- Les dispositions du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) publié en date du 08 octobre 2007 ;
- Le référentiel de l'IASB (International Accounting Standards Board), qui comprend :
 - Les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs annexes et guides d'application ;
 - Les interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee) et SIC (Standards Interpretation Committee).

NORMES, PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

BASES D'ÉVALUATION

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base des conventions de la juste valeur et du coût historique :

- Juste valeur : pour les actifs financiers à la juste valeur par résultat, les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres et les instruments dérivés.
- Coût : pour les autres actifs financiers tels que les prêts et créances et les dettes
- Coût : pour les autres actifs et passifs non financiers.

BASES DE PRÉSENTATION

Les états financiers du Groupe sont présentés en retenant le modèle IFRS préconisé par Bank Al-Maghrib au niveau du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles portent essentiellement sur les logiciels acquis. Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur. Certaines catégories d'actifs telles que les terrains et constructions sont évaluées à la juste valeur.

Les coûts d'emprunts relatifs aux capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période de construction ou d'acquisition, sont intégrés dans le coût historique lorsque les actifs concernés sont éligibles selon la norme IAS 23 « coûts d'emprunts ».

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés. Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilité des immobilisations corporelles ou de leurs composants.

- Immeubles et constructions Exploitation :

Catégorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvre, terrassement	50
Catégorie B	Façade, menuiserie, revêtements et aménagements extérieurs, faux plafond	30
Catégorie C	Étanchéité, électricité, pré-cablage	15
Catégorie D	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, réseau téléphonique	10

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût amorti qui correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des éventuelles pertes de valeurs.

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément aux options offertes par la norme IAS 40, Avant l'exercice 2022, les immeubles de placement étaient comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

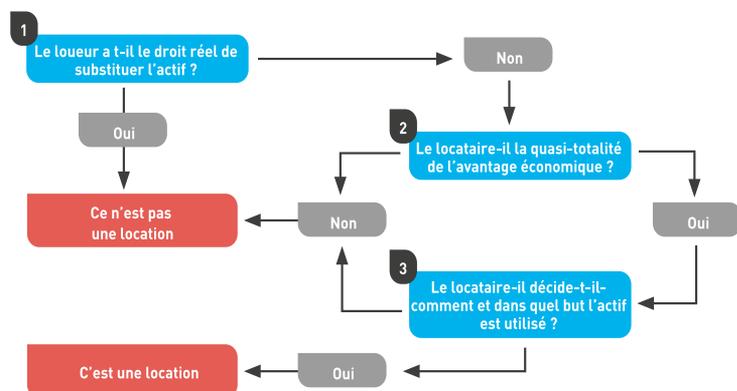
A partir du 01.01.2022, les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur selon la norme IAS 40, l'impact du changement de méthode réalisé a été comptabilisé en capitaux propres pour un montant global de 266 985 KMAD.

CONTRATS DE LOCATION

La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location simple et de financement, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif est enregistrée au compte de résultat sur la ligne « Charges des autres activités » ainsi que la charge d'intérêt sur la dette.

Options retenues :



Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :

Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

Durée retenue : La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer.

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

Le taux utilisé pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives

TEST DE DEPRECIATION ET PERTES DE VALEUR DES ACTIFS

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les Goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Lorsque la valeur recouvrable d'une unité génératrice (UGT) de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu à la valeur du goodwill au bilan. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leurs valeurs comptables.

La valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une période de 5 ans et le calcul d'une valeur terminale. Le calcul de cette valeur est effectué via la projection du cash flow normatif à l'infini. Le taux d'actualisation retenu est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré du capital.

JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13. Celle-ci correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13.

La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

- **Niveau 1** : justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs. Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif.
- **Niveau 2** : justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1. Sont présentés en niveau 2 les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables ;
- **Niveau 3** : justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité.

INSTRUMENTS FINANCIERS

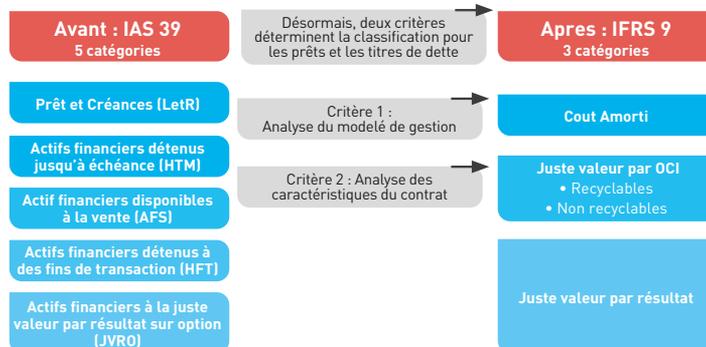
La norme IFRS 9 « Instruments financiers », remplace la norme IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » dès le 1^{er} janvier 2018. Elle modifie en profondeur les règles actuelles de classement et d'évaluation des instruments financiers, ainsi que le modèle de dépréciation applicables à ces actifs. Elle aligne également davantage la comptabilité de couverture et la gestion des risques des entreprises.

Méthodologie de classification et d'évaluation des actifs financiers :

Les éléments saillants apportés par la norme consistent en :

- **La réduction du nombre de catégories d'actifs** : trois au lieu des quatre proposées par IAS 39 (coût amorti, juste valeur par capitaux propres et juste valeur par résultat, qui devient la catégorie par défaut) ;
- **La classification selon deux critères** : le modèle de gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie des actifs financiers considérés.

Liens entre le classement sous IAS 39 et le classement sous IFRS 9 :



Le premier critère vise à comprendre la manière dont sont gérés, par le métier, les actifs au niveau du portefeuille. Le modèle de gestion correspond à la stratégie de gestion définie par le management.

L'établissement détermine le modèle de gestion selon l'une des trois options définies par la norme :

- La collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

		Modèle de gestion		
		Collecte	Collecte et vente	Autre-Vente
Test SPPI*	Satisfaction	Cout amorti	juste valeur par OCI recyclables	Juste valeur par résultat
	Non satisfaction	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat

[*] Le test SPPI permet d'analyser les caractéristiques des flux de trésorerie d'un contrat/produit et d'apprécier (au regard des dispositions de la norme) si ceux-ci sont composés uniquement du remboursement du principal et d'intérêts sur le principal restant dû.

La grille d'analyse du modèle de gestion, grille dédiée à la première application de la norme IFRS 9, permet de documenter le modèle de gestion, selon les critères IFRS 9, en considérant notamment les axes suivants :

- Description de la nature d'activité de chaque portefeuille : stratégie, intention de gestion, catégories d'instruments utilisés ;
- Analyse des opérations de cession ;
- Analyse des indicateurs de performance de l'activité. Cette grille d'analyse est renseignée par portefeuilles homogènes.

Dépréciation des actifs sous IFRS 9

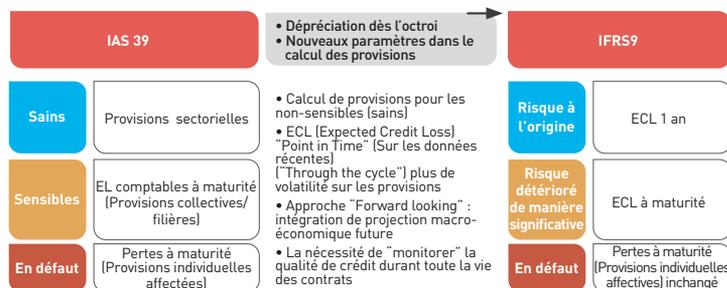
Le modèle de dépréciation prévoit d'une part, l'anticipation des pertes en se basant sur les pertes attendues (ECL) et d'autre part, la prise en compte de prévisions macro-économiques dans la détermination des paramètres de risque (Forward looking).

Le périmètre d'application du modèle de dépréciation d'IFRS 9 concerne l'ensemble des prêts et des créances de la banque (Bilan et Hors Bilan) comptabilisés au coût amorti. Ainsi, le périmètre d'application de la norme IFRS 9 pour le CIH concerne :

- Les créances envers la clientèle
- Les créances envers les établissements bancaires
- Le portefeuille titres

S'agissant des créances à la clientèle, celles-ci sont définies selon une segmentation reposant sur la cartographie risques de crédit arrêtée par la banque. Elle est déclinée par typologie d'activité : Banque des Particuliers et des Professionnels (BPP), Banque de l'Immobilier (BI) et Banque de l'Entreprise (BE).

L'apport structurant de la norme IFRS 9 induit de nouvelles règles de provisionnement et de comptabilisation des pertes attendues, et ce dès l'origine du crédit. Cette nouvelle approche apporte une complexité qui consiste en l'estimation des pertes attendues « Expected Credit Loss » (ECL), calculées dans le cadre du provisionnement pour chacune des 3 phases de la vie de l'instrument.



Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

- **Bucket 1** [Encours pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale] → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes attendues suite à un défaut qui interviendrait dans une période de 12 mois après la clôture comptable.
- **Bucket 2** [Encours pour lesquels le risque de crédit a augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale] → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes attendues suite à un défaut qui interviendrait sur la maturité du crédit.
- **Bucket 3** [Encours des crédits douteux ou litigieux ou créances en défaut] → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie résiduelle de l'actif financier.

DECOMPTABILISATION D'ACTIFS OU DE PASSIFS FINANCIERS

Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 « Instruments financiers : présentation » est sorti du bilan en tout ou en partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.

Le Groupe décomptabilise un passif financier seulement lorsque ce passif financier est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, est annulée ou est arrivée à expiration.

DETTES

Les dettes émises par le Groupe sont enregistrées initialement à leur coût qui correspond à la juste valeur des montants empruntés nets des frais de transactions. Ces dettes sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont enregistrées au bilan en Dettes envers les établissements de crédits, en Dettes envers la clientèle ou en Dettes représentées par un titre.

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements. Ces titres intègrent les opérations de pension, matérialisée par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les titres de créances émis comprennent les dettes représentées par des titres cessibles émis par le Groupe CIH (certificats de dépôt, obligations, Bons HBM...), à l'exception des bons de caisse et des dettes subordonnées.

Les dettes subordonnées comprennent les dettes émises par le Groupe CIH (tels que les emprunts obligataires subordonnés). Le remboursement desdits emprunts subordonnés, en cas de liquidation, ne peut intervenir qu'après le désintéressement de tous les autres créanciers.

COMPTES DE REGULARISATION ET AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

Comptes de régularisation et autres actifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, les charges constatées d'avance et les produits à recevoir. Les autres actifs comprennent, notamment, les créances sur le personnel, les créances sur les organismes sociaux, les sommes dues par l'Etat (hors actifs d'impôt exigible et différé), les valeurs et emplois divers et les comptes de débiteurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes de l'actif.

Comptes de régularisation et autres passifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, produits constatés d'avance et charges à payer. Les autres passifs comprennent, notamment, les dettes envers le personnel, les dettes envers les organismes sociaux, les sommes dues à l'Etat (hors passifs d'impôt exigible et différé) et les comptes de créditeurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif.

ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Actifs éventuels

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés par le Groupe CIH mais font l'objet d'une communication de cette éventualité d'entrée d'avantages économiques, lorsque leur montant est significatif.

Passifs éventuels

Un passif éventuel est :

- une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;

ou

- une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :
 - il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;

ou

- le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés (sauf dans le cadre d'un regroupement d'entreprise conformément à la norme IFRS 3) mais font l'objet d'une communication en notes annexes lorsque leur montant est significatif.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Le Groupe CIH offre un certain nombre d'avantages à ses employés et portant essentiellement sur les éléments suivants :

- prime de fin de carrière ;
- prime d'ancienneté ;
- indemnité de départ à la retraite anticipée.

Régimes à prestations définies

L'engagement porte sur un montant ou niveau de prestations prédéfini.

La méthode des unités de crédit projetées est utilisée pour les régimes à prestations définies. Cette méthode permet d'imputer, au compte de résultat, le coût de la prestation sur la durée d'activité prévue du salarié.

La méthode dite du « corridor » a été supprimée à partir du 1^{er} janvier 2013 avec l'obligation de reconnaître les écarts actuariels en capitaux propres (autres éléments du résultat global) et avec l'application d'une table de mortalité prospective.

Régimes à cotisations définies

Dans le cas de régimes à cotisations définies, le montant est comptabilisé en charge de l'exercice. L'obligation du Groupe CIH se limite à payer le montant que le groupe a accepté de verser aux organismes de prévoyance sociale pour le compte des salariés.

Indemnités de départ à la retraite anticipée

Une provision pour indemnités de fin de contrat de travail doit être comptabilisée dans le seul cas où le Groupe est fermement engagé à mettre fin à l'emploi avant la date normale de mise à la retraite ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail dans le cadre d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Le CIH doit avoir un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

Principales hypothèses retenues	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages long terme	
	31-Déc-23	31-Déc-22	31-Déc-23	31-Déc-22
Hypothèses (moyennes pondérées)	-	-	-	-
Taux d'actualisation	5,00%	3,8%	5,00%	3,8%
Taux d'augmentation des salaires	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%
Rendement attendu à long terme des actifs	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires :	-	-	-	-
- Actifs	2 474	2 434	2 474	2 434
- Retraités	-	-	-	-
Composition de l'actif de régime	-	-	-	-

Le passif résultant des avantages au personnel est égal à la valeur actualisée des flux de paiements futurs estimés. Ce calcul prend en compte les hypothèses actuarielles et démographiques. Le taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation est celui des bons de trésors augmenté d'un spread de risque situé entre 1,0% et 1,5%. Les bons de trésors retenus sont ceux qui ont une échéance équivalente à l'échéance moyenne du passif résultant des avantages au personnel. Ainsi, pour les indemnités de départ et l'ancienneté, les maturités respectives suivantes ont été retenues : 15 ans et 7 ans.

IMPOTS DIFFERES

La norme IAS 12 impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill. Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice. Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

IFRIC 23

IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » est une interprétation qui précise la manière dont les risques liés aux impôts sur le résultat doivent être présentés dans les comptes annuels.

Elle clarifie les dispositions d'IAS 12 « Impôt sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat.

IFRIC 23 donne le choix aux entreprises d'appliquer la norme, pour la première fois au 1^{er} janvier 2019, selon l'une des deux approches suivantes :

- Approche totalement rétrospective selon la norme IAS 8, si une entité peut le faire sans avoir recours à des connaissances a posteriori ;
- Approche partiellement rétrospective, avec prise en compte de l'effet cumulatif de la première application dans le RAN ou dans d'autres éléments appropriés des capitaux propres du bilan d'ouverture ;

Le Groupe CIH a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES TIRES DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » remplace les normes IAS 11 « Contrats de construction », IAS 18 « Produits des activités ordinaires », ainsi que toutes les interprétations liées IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle », IFRIC 15 « Contrats de construction de biens immobiliers », IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients » et SIC 31 « Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité ».

Pour la première application de la norme IFRS 15, CIH BANK a choisi la méthode rétrospective modifiée sans comparatif au niveau de l'exercice 2017.

L'application de la norme IFRS 15 n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et les capitaux propres.

PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

Les passifs éventuels, hors regroupement d'entreprises ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est obligatoire lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

PRODUITS NETS DE COMMISSIONS

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant des services continus, telles certaines commissions et frais de dossiers relatifs à l'octroi de crédit, sont en principe étalés en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions rémunérant des services ponctuels, telles les commissions relatives aux droits de garde sur titres en dépôt, ou les commissions sur gestions de titres, sont intégralement enregistrées en résultat, quand la prestation est réalisée, au niveau de la rubrique Produits de commissions- Prestation de services et autres.

Compte tenu de l'impact non significatif des commissions, la banque n'a pas procédé à leur étalement.

FRAIS DE PERSONNEL

La rubrique frais de personnel comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment les rémunérations du personnel, les provisions au titre des avantages à long terme et indemnités de départ, ainsi que les charges sociales y afférentes.

COUT DU RISQUE

La rubrique « coût du risque » comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations pour risques de contrepartie et provisions pour litiges. Les dotations nettes aux provisions sont classées par nature dans les rubriques du compte de résultat correspondantes.

RESULTAT DES AUTRES ACTIVITES

Produits des autres activités

Il s'agit des produits provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des produits des opérations de location-financement, d'exploitation directe générés par les unités hôtelières du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier, des produits sur opérations de promotion immobilière et des produits liés aux immeubles de placements (reprises de dépréciation, variations de valeur positives et autres produits).

Charges des autres activités

Il s'agit des charges provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des charges des opérations de location-financement, des

activités hôtelières des filiales, des charges sur opérations de promotion immobilière et des charges liées aux immeubles de placements (dotations aux amortissements, variations de valeur négatives et autres charges).

IMPÔT SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt de l'exercice correspond à la somme des deux composantes suivantes : impôt exigible et impôt différé. L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (récupérables) au titre du bénéfice imposable (perte fiscale) d'un exercice. La charge (ou le produit) d'impôt différé correspond aux montants d'impôts sur le résultat payables (ou recouvrables) au cours de périodes futures au titre de différences temporelles imposables (ou déductibles).

RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions éventuelles d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Afin d'élaborer le tableau des flux de trésorerie, la trésorerie est l'équivalent de trésorerie comprennent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont établis trimestriellement à partir des comptes individuels du Crédit Immobilier et Hôtelier et de toutes les entités sur lesquelles il exerce un contrôle ou une influence notable.

Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le fait de détenir le pouvoir sur l'entité, d'être exposé ou de bénéficier de droits sur les rendements variables vu l'implication dans l'entité et enfin, le fait d'avoir la capacité d'influer sur ces rendements au égard du pouvoir détenu.

Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres revenant aux tiers vient respectivement en déduction du résultat net et des capitaux propres de l'ensemble consolidé et est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

Participations dans les entreprises associées

Les participations dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- Le groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ;
- ou
- Le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Retraitements de consolidation

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Date de clôture

Toutes les entités du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels au 31 décembre, semestriels au 30 juin ou trimestriels au 30 mars et au 30 septembre.

Une liste des entités consolidées par le Groupe à la date de clôture est fournie en annexe.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Le Groupe retient la méthode de l'acquisition afin de comptabiliser ses regroupements d'entreprise. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis ;
- les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur. Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Il suit les principes définis dans le paragraphe « Goodwill ».

GOODWILL

Le goodwill ou « écart d'acquisition » représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise.

Le goodwill est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat, et ce après revue et ré-estimation de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Lors de la cession d'une filiale, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les regroupements d'entreprise intervenus avant le 1^{er} janvier 2007, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains. Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2007 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1^{er} janvier 2007 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

RECOURS À DES ESTIMATIONS

Certains montants comptabilisés dans les comptes consolidés reflètent les estimations et les hypothèses émises par la Direction notamment lors de l'évaluation en juste valeur des instruments financiers et lors de l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles, des dépréciations d'actifs et des provisions.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

- Provisions pour dépréciation des créances clients ;
- Goodwill ;
- Provisions pour risques et charges ;
- Avantages au personnel.

OPERATIONS DE TITRISATION

La titrisation est une technique financière permettant à un établissement de crédit de vendre ses créances en les transformant en titres liquides et négociables. L'établissement cédant, vend un lot de créances à une structure "Entité Structurée" : le Fonds de Placement Collectif en Titrisation (FPCT).

Le FPCT émet des parts représentatives de ces créances. Ces parts sont placées auprès d'investisseurs. Les créances s'amortissent, et les flux ainsi générés, intérêt comme capital, sont rétrocédés au FPCT par le recouvreur. Les sommes ainsi versées sont affectées au remboursement et à la rémunération des parts.

Le Fonds est couvert contre les risques de défaillance des débiteurs par un ensemble de garanties et de sûretés telles que les sûretés réelles attachées aux créances, la constitution du Fonds de réserve, l'émission de la part résiduelle et enfin les avances techniques.

La Titrisation est une technique financière qui offre plusieurs avantages et opportunités dans des conditions normales du marché et des banques.

En effet, la Titrisation est un moyen efficace pour essentiellement :

1. Augmenter la capacité de financement d'un établissement : La Titrisation est un moyen qui permet d'alléger le bilan et de réaliser une économie en fonds propres pour le CIH. C'est une alternative efficace à l'augmentation du capital et au financement obligataire.

2. Gérer les risques de crédit, de liquidité et de taux ;

3. Profiter des opportunités que le marché offre et améliorer ainsi la rentabilité de la banque.

Le CIH a initié la création du premier fonds de titrisation au Maroc permettant d'externaliser le risque de crédit et de ne conserver que les avantages y afférents. Le premier FPCT a été émis par le CIH en avril 2002, portant sur un montant de 500 millions de dirhams, le deuxième Fonds a été émis en juin 2003, portant sur un montant de 1 000 millions de dirhams, le troisième fonds a été émis en décembre 2008 portant sur 1 500 millions de dirhams et le quatrième fonds a été émis en avril 2014 portant sur un montant de 1 200 millions de dirhams..

En normes IFRS, les Fonds de Placement Collectifs en Titrisation constituent des entités structurées au sens des dispositions de l'IFRS 10, et à ce titre font l'objet d'une consolidation.

SECTEURS OPERATIONNELS

La norme IFRS 8 préconise aux entités de fournir des informations qui permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature et les effets financiers des activités auxquelles elles se livrent et les environnements économiques dans lesquels elles opèrent. Les secteurs opérationnels du Groupe CIH comprennent :

- L'activité banque ;
- L'activité de crédit-bail et de crédit à la consommation (activité portée essentiellement par les filiales SOFAC ;
- Autres activités : hôtellerie, courtage en assurance, etc.

RISQUES LIES AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

PARTIE I : GOUVERNANCE ET GESTION DES RISQUES AU SEIN DU CIH

Le dispositif de gestion des risques de CIH BANK s'inscrit dans le cadre du respect des dispositions réglementaires émises en la matière par le régulateur ainsi que sur une veille permanente en matière de bonnes pratiques de gestion des.

I. GOUVERNANCE DES RISQUES

Le mode de gouvernance de la banque a connu une évolution au cours du 1^{er} semestre 2009 qui s'est matérialisé à travers :

La transformation juridique du CIH en SA à Conseil d'Administration :

Après promulgation de la loi ayant modifié la loi N° : 17/95 relative aux sociétés anonymes, et afin de tirer profit de ses apports en matière de gouvernance, et sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale Mixte du 28 05 2009 a décidé la transformation juridique du CIH en Société Anonyme à Conseil d'Administration, effective à partir de la date du 28 mai 2009 et l'adoption de nouveaux statuts de la banque.

Modalité d'exercice de la Direction Générale :

- Conformément à la loi N°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la Loi 20-05 promulguée par le Dahir n°1-08-18 du 23 mai 2008 et conformément aux nouveaux statuts adoptés par l'Assemblée Générale Mixte du 28 Mai 2008, le Conseil d'Administration décide que la direction générale de la société sera assumée, sous sa responsabilité, par un Directeur Général.
- Conformément aux dispositions de la loi n°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la loi 20-05 sur les sociétés anonymes, Le Conseil d'administration du 07 Octobre 2009 a décidé que le mode d'exercice de la Direction Générale est dorénavant exercé par un Président Directeur Général.
- L'Assemblée Générale du 11 Novembre 2009 a pris acte que le mode d'exercice de la Direction Générale choisi par le Conseil d'Administration en date du 28 mai 2009 est modifié par le Conseil d'Administration du 07 Octobre 2009 conformément aux dispositions de la loi n°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la loi 20-05 sur les sociétés anonymes.

Le système de gouvernance des risques adopté par CIH BANK s'inscrit dans le respect des dispositions émises en la matière par Bank Al-Maghrib, notamment les circulaires et directives portant sur le contrôle interne et sur la bonne Gouvernance des établissements de crédit.

Rôle du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est responsable en dernier ressort de la solidité financière de CIH BANK. Il arrête les orientations stratégiques de la banque et assure la surveillance de la gestion de ses activités.

Il approuve, sur proposition du Président Directeur Général, la stratégie globale de CIH BANK et sa politique de gestion des risques.

Il s'assure de la mise en œuvre, par le Président Directeur Général, d'un système de mesure, de maîtrise, de surveillance et de contrôle des risques et valide les limites globales d'expositions aux risques fixées par la Direction Générale.

Le Conseil d'Administration est tenu régulièrement informé des expositions aux risques de CIH BANK à travers, notamment, le Comité des Risques et le Comité d'Audit.

Rôle de la direction générale

La Direction Générale est responsable de la mise en œuvre de la stratégie risque fixée par le Conseil d'Administration. Elle décline cette stratégie en politique et limites et veille à leur application dans les processus de gestion et d'allocation des fonds propres.

La Direction Générale définit les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différentes entités impliquées dans la gestion des risques et s'assure de la mise en place d'un système de contrôle interne indépendant et efficace.

Elle s'assure de l'existence d'un système de Reporting approprié qui lui permet de disposer d'informations pertinentes et régulièrement mises à jour sur l'exposition de CIH BANK aux différents risques.

La Direction Générale se fait assister dans ces missions par des structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle et par des Comités spécialisés de suivi et de surveillance des risques.

Rôle des structures et Comités spécialisés dans la gestion des risques et le contrôle

Le dispositif de gestion des risques et de contrôle interne est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des normes et procédures internes. Ces structures rendent compte régulièrement à des Comités relevant de la Direction Générale en charge du suivi des aspects risques et contrôles.

Structures et Organisation

Le Dispositif de gestion des risques est organisé comme suit :

- La Direction Gestion et Contrôle des Risques et La Direction Risque Opérationnel et Contrôle permanent sont rattachées à la Gestion Globale des Risques & Contrôle Permanent.
- La Direction des Engagements Groupe, La Direction de la Surveillance du risque de contrepartie et le Pôle Recouvrement sont rattachés au Financement et Recouvrement
- La Direction Contrôle de gestion et ALM est rattachée au Pôle Stratégie, Finances et Développement
- L'entité Lutte Anti Blanchiment est rattachée au Pôle Conformité.
- L'entité Sécurité des Systèmes d'Information est rattachée au Pôle Système d'Information.
- Le Contrôle périodique est pris en charge par le Pôle Audit et Inspection Groupe.

Les Comités relevant de la Direction Générale

- Le Comité de Management des Risques Globaux ;
- Le Comité Contrôle Interne ;
- Le Comité Risques Opérationnels et Contrôle Permanent ;
- Le comité de pilotage des risques de crédit ;
- Le comité de surveillance des risques de contreparties ;
- Le Comité des Engagements ;
- Le Comité de Recouvrement ;
- Le Comité de Suivi des Risques sensibles ;
- Le Comité de Suivi des Affaires Spéciales ;
- Le Comité de Suivi du Contentieux ;

- Le Comité de Provisionnement ;
- Le Comité ALM ;
- Le Comité Trésorerie et placement ;
- Le Comité risque nouveaux produits et services ;

Les Comités émanant du Conseil d'Administration :

- Le Comité des Risques.
- Le Comité d'Audit.
- Le Comité des Grands Engagements et Investissements.

II. PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

En ligne avec les exigences réglementaires en vigueur, CIH BANK a procédé à la formalisation des politiques des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par le Conseil d'Administration de CIH BANK.

Identification

L'identification des risques constitue une étape clé dans les processus de gestion des risques de CIH BANK. A ce titre, la banque a lancé d'importantes actions pour constituer une cartographie par nature de risque.

Mesure

CIH BANK a acquis des progiciels de mesure et de gestion des risques.

Pour le risque de crédit, principal risque de la banque, le progiciel permet à CIH BANK de disposer, pour chaque client de la banque, d'une vision exhaustive de l'ensemble des engagements bilan et hors bilan, les techniques d'atténuation du risque crédit et les provisions qui leur sont associées ainsi que l'exigence en fonds propre requise.

Pour l'évaluation du risque de crédit à l'octroi, CIH BANK a mis en place un système de notation interne pour les crédits aux particuliers, les crédits à la promotion immobilière et les crédits aux entreprises. Des modèles de notation sont également élaborés pour les segments professionnels, banques et assurances.

Les systèmes de notation font l'objet de revue et back-testing réguliers.

CIH BANK a également lancé un projet d'automatisation des crédits corporate. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de digitalisation, de certification et de monitoring des activités de la banque et aussi afin de créer une nouvelle dynamique lui permettant d'améliorer son efficacité interne et par conséquent la qualité du service de ses clients.

CIH BANK a lancé en 2022 un projet Excellence crédit aux entreprises qui vise à soutenir la croissance des Crédits Entreprises, en dotant CIH BANK d'une organisation et de processus performants pour absorber l'évolution des volumes et améliorer la qualité de service à la clientèle.

Maîtrise

Une fois les risques identifiés et mesurés, il s'agit de veiller à leur maîtrise en vue de leur atténuation à travers des mesures dédiées à cet effet (politiques de gestion des risques, limites, plans d'urgence, ...).

Limites

L'objectif des limites est de contenir les risques à des niveaux compatibles avec les politiques internes et les seuils de tolérance aux risques fixés par le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

En plus des limites réglementaires, le dispositif de limites, actuellement en vigueur à CIHBANK, couvre les différents risques, dont les risques de crédit, de concentration, de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, CIH BANK a déployé le dispositif ICAAP et appétence au risque. En effet, l'appétence au risque constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie. Elle est exprimée au moyen d'indicateurs clés tels que la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont ainsi définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque.

Les indicateurs de Risk Appetite et les seuils d'alerte associés seront utilisés par la Direction pour anticiper les dégradations excessives des indicateurs stratégiques et d'activer les leviers d'action appropriés en cas d'atteinte des niveaux d'alerte de l'appétence au risque de la banque.

Plan d'urgence

Un plan d'urgence permet, en cas de crise, de déclencher certaines actions permettant de limiter les conséquences liées aux risques. Ce plan couvre des risques spécifiques, comme le risque de liquidité ou la continuité d'activité (PCA et PSI) en cas de survenance d'événements majeurs.

Aussi, CIH BANK a mis en place un dispositif PRCI Plan de redressement interne qui s'inscrit dans un cadre réglementaire régi par la circulaire n°4/W/2017 publiée en Juillet 2017. Il permet d'élaborer des mesures adéquates qui garantiront la viabilité financière de la banque en réaction à d'éventuels chocs extrêmes et de documenter ces mesures dans un plan de redressement avant qu'une crise ne se produise.

En plus des attentes du régulateur, le PRCI présente des opportunités pour la banque lui permettant d'anticiper les chocs et se préparer à leur gestion, de renforcer la confiance du régulateur dans la banque, et d'identifier les éléments structurels permettant de rationaliser l'organisation et gagner en efficacité. Il constitue également un outil d'aide à la stratégie et à l'optimisation de l'allocation des ressources financières.

Contrôle et surveillance

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels et un contrôle de deuxième niveau par la Conformité et le Contrôle Permanent pour ce qui est respectivement du risque de non-conformité et du risque opérationnel. Le Pôle Audit et Inspection Groupe assure un contrôle de troisième niveau.

Par ailleurs, d'autres directions interviennent dans le contrôle et la surveillance des risques : la Direction gestion et contrôle des risques, la Direction Risque opérationnels et contrôle Permanent, la Direction de Surveillance de Risque de Contrepartie, la Direction de la Comptabilité dont les missions consistent à suivre et à reporter régulièrement les expositions de la banque aux différents risques et le respect des limites fixées à travers un système de Reporting.

PARTIE II : DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

Éléments qualitatifs sur le dispositif de gestion du risque de l'établissement

I. RISQUE DE CRÉDIT

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque. Ce risque concerne notamment les crédits octroyés, mais aussi les titres détenus et le hors bilan.

CIH BANK a mis en place un dispositif de gestion et de maîtrise des risques de crédit, encadré par la réglementation et les bonnes pratiques et s'appuyant sur un socle de politiques et de méthodes ainsi que sur son expertise notoire dans le domaine des crédits.

a. Principes de base régissant l'activité de crédit

L'activité de crédit au CIH BANK s'appuie, en particulier, sur les principes de base suivants :

- Respect de la réglementation et de la déontologie régissant l'activité de crédit ;
- Respect des normes internes et politiques de risques régissant l'octroi des crédits à la clientèle (quantum de financement, pourcentage d'endettement, taux de couverture par les garanties requises, etc.) ;
- Séparation des tâches notamment entre les structures commerciales, et les fonctions d'appréciation et de contrôle du risque.
- Double regard en matière d'analyse des demandes de crédits grands comptes opérée par des structures indépendantes ;
- Recours aux systèmes de notation en tant qu'outils d'aide à la prise de décisions d'octroi ou de renouvellement et de tarification ;
- Collégialité dans la prise de décision d'octroi des crédits ;
- Double signature de tous les actes liés à la mise en place des crédits autorisés ;
- Contrôle, en central, des garanties reçues avant toute utilisation des nouveaux concours accordés.
- Système de délégation de pouvoir approprié.
- Respect des valeurs dont la gestion des conflits d'intérêts notamment les crédits aux personnes physiques ou morales apparentées qui sont soumis, conformément à la réglementation, à la validation du Comité Stratégique, émanant du Conseil d'Administration.

Ces principes sont intégrés et détaillés dans les Politiques Risques. Ces politiques font l'objet de validation et de revues régulières par le Comité des Risques émanant du Conseil d'Administration.

b. Politiques Risques

La gestion des risques au sein de CIH BANK est encadrée par un ensemble de politiques risques organisées en une politique risque chapeau et des politiques risques par thème.

Ces politiques couvrent non seulement le volet risque de crédit, mais également les volets risques opérationnels, PCA et risques de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, le volet crédit est couvert par les politiques suivantes :

- Politique Risque Banque de l'entreprise ;

- Politique Risque Banque de l'immobilier ;
- Politique Risque Banque des particuliers ;
- Politique Risque marché des professionnels ;

c. Comités Crédit

Des Comités sont tenus régulièrement afin d'assurer le pilotage et le suivi des travaux liés à l'activité crédit. On distingue entre :

- Les comités d'octroi, notamment :
 - Comité des Grands engagements et investissements
 - Comités des Engagement et investissements/
 - Comité de délégation DGA/Pôle
 - Comité middle market
 - Comité Banque des particuliers et professionnels
- Les comités de pilotage et de suivi, notamment :
 - Comité de surveillance des risques de contreparties
 - Comité de provisionnement
 - Comité grands risques
 - Comité risques sensibles
 - Comité de pilotage risque de crédit
 - Comité risque nouveaux produits et services
 - Comité Management des risques Globaux.
- Les Comités émanant du Conseil d'Administration, notamment le Comité des Risques, le Comité d'Audit et le Comité des Grands Engagements et Investissements.

d. Procédures Engagements :

Le processus d'octroi de crédit chez CIH BANK est encadré par un ensemble de procédures détaillant le mode opératoire des processus et les contrôles à réaliser.

Le processus d'octroi, tel que décrit dans nos procédures repose, entre autres, sur les principes suivants :

- Connaissance du client,
- Analyse du dossier juridique,
- Appréciation du secteur d'activité,
- Analyse financière de la contrepartie
- Niveau d'endettement,
- Relation avec la banque,
- Garanties proposées,
- Analyse technique si nécessaire,
- Qualité de la contrepartie,
- Formalisation de la décision via le Comité Compétent,
- Respect de nos politiques risques,
- Respect du système de délégation des pouvoirs.
- Respect du dispositif de contrôle.

Le processus de mise en place des crédits s'articule autour des principales actions suivantes, respectant le principe de séparation des tâches :

- Elaboration des contrats par la Direction du Support Juridique et Contrôle par la Direction des Engagements ;
- Vérification des garanties par la Direction Traitement des Prêts ;
- Visite technique si nécessaire par la Direction des Engagements ;
- Déblocage/ Mise en place par la Direction Traitement des Prêts.

Ce processus s'appuie sur un système d'information interne permettant la traçabilité et l'auditabilité des traitements.

e. Digitalisation du processus de gestion du risque de crédit :

De par l'orientation de CIH BANK d'être une banque universelle et digitale, le processus risque de crédit aux particuliers est actuellement dématérialisé et digitalisé.

Dans la continuité de sa stratégie de digitalisation, CIHBANK a lancé un projet d'industrialisation des crédits Corporate.

f. Surveillance et pilotage du risque de crédit

Organisation de la fonction Gestion du risque de crédit

Le suivi de la gestion du risque de crédit à CIH BANK est assuré par :

- La Direction de Surveillance de Risque de Contrepartie : Pilotage et surveillance du risque crédit, classification et provisionnement des créances.
- La Direction des Engagements Groupe : entités : Secrétariat des Comités de crédit et de recouvrement, et Evaluation & Analyse du risque de contrepartie.
- La Direction Gestion et Contrôle des risques Groupe, à travers l'entité Risk Analytics et Modélisation
- Les banques commerciales, notamment : Banque des Particuliers & Professionnels, Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'Investissement.

Parallèlement aux structures centrales en charge de la gestion des risques de crédit, les structures de back office engagements distribués par les Banques opérant dans les différents segments assurent notamment un suivi quant aux conditions d'éligibilité des clients et produits relevant de leur domaine de compétence et interviennent conformément aux règles et procédures encadrant l'octroi et la gestion courante des engagements se rapportant à leur portefeuille.

Dispositif de suivi du risque de crédit

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien des structures commerciales que de celles en charge de la gestion du risque. En plus du suivi assuré au quotidien par les structures commerciales, un suivi en central est assuré par la Direction Contrôle et Gestion des Risques Groupe, la Direction de Surveillance de Risque de Contrepartie et la Direction des Engagements. En effet, CIH BANK assure un suivi des crédits par dossier et sur base agrégée à travers :

- L'analyse du risque de contrepartie lors du renouvellement ;
- La re-notation annuelle du portefeuille de crédits ;
- Le suivi technique des projets immobiliers ;
- La production régulière de tableaux de bord d'indicateurs de suivi du risque de crédit et du coût du risque ;
- Le suivi des impayés, des soldes irréguliers et des domiciliations par le risque et les métiers ;
- Le suivi des limites internes (concentration sectorielle, RWA, etc.), des limites groupe et des ratios prudentiels ;
- Des Comités spécifiques pour le suivi des risques sensibles ;
- Le déclassement automatisé des dossiers de crédits aux particuliers, et le déclassement des dossiers de grandes branches par décision du Comité Compétent.

Des reportings sont régulièrement adressés au comité des Risques, au comité de Management des Risques Globaux et au comité de Pilotage des Risques de Crédit.

Système de notation de la banque :

CIH BANK a mis en place des modèles et systèmes de notation par marché notamment pour les Particuliers, les Entreprises, la Promotion Immobilière, les Professionnels, les assurances, et les établissements de crédit. Tout dossier de crédit est noté. La note est une résultante de critères quantitatifs et qualitatifs, reflétant la solvabilité dudit client. L'outil a été déployé en 2021/2022 pour matérialiser le processus de notation des Entreprises, des Etablissements de crédit et des Pro/TPE

Les modèles de notation font l'objet de backtesting et de revue annuelle. L'appréciation de l'évolution du portefeuille crédit de la banque par le système de notation interne fait l'objet d'un reporting adressé et présenté aux comités internes compétents et au comité des risques.

Modèle de notation des particuliers :

La notation des prêts des particuliers consiste en l'affectation d'une note aux crédits à l'habitat et à la consommation destinés aux clients particuliers sur la base de critères relatifs, d'une part à la signalétique client (Age, Situation familiale, ...) et d'autres relatifs au comportement prêt et compte (montant du prêt, durée du prêt, impayé...).

La notation des Particuliers est basée sur une approche statistique et conforme au dispositif Bâle II. La note ainsi générée reflète le niveau de risque de la contrepartie. Les notes des prêts sont générées et mises à jour automatiquement par le système d'information de la banque mensuellement.

Modèle de notation des entreprises :

Le calcul de la note tient compte de critères quantitatifs financiers issus du bilan de l'entreprise, de critères qualitatifs tenant compte de la qualité du client, de son secteur d'activité et de critères liés au comportement interne et externe du client. La note est actualisée à l'occasion du renouvellement des autorisations ou du dépôt d'une nouvelle demande par le client et/ou de la revue annuelle du portefeuille des Entreprises.

Modèle de notation de la promotion immobilière :

La note pour la promotion immobilière est la résultante d'une note promoteur et d'une note projet. D'autres critères sont examinés lors de la revue des notes, notamment le déroulement des projets gérés par le promoteur. Une renotation est conduite par le Middle office de la banque de l'immobilier à l'occasion d'un report et/ou de la revue annuelle du portefeuille de la promotion immobilière.

Modèle de notation des Professionnels :

Le modèle de notation des professionnels consiste, d'une part, en une notation de comportement des clients professionnels de CIH BANK vis-à-vis de leurs engagements envers la banque et d'autre part, la notation à l'octroi des clients souhaitant bénéficier de nouveaux crédits.

Modèle de notation des Banques et Assurances :

Le modèle de notation des banques et assurances s'appuie sur le profil financier de ces dernières. En effet, le premier pilier du processus d'évaluation est la prise en compte de la situation financière de l'institut (de crédit ou d'assurance) à noter. La note financière se basant sur des ratios à calculer à partir des bilans consolidés selon deux dimensions : la solvabilité et la liquidité. Après le calcul de la note finale, celle-ci peut être forcée sur la base des critères d'ajustement définis.

Revue des garanties

Le suivi de la valorisation des garanties est assuré d'une part, par la Direction traitement des prêts et d'autre part par la Direction de Surveillance du Risque de Contreparties lors des travaux de provisionnement trimestriels ou par le Pôle Recouvrement lorsque les dossiers leur sont transférés.

Dispositif de suivi du risque de concentration :

La banque réalise un suivi particulier en ce qui concerne le risque de concentration non seulement pour se conformer aux exigences de la division des risques mais aussi dans une logique de diversification et de maîtrise des risques. Ce suivi est concrétisé via un dispositif de limites et une attention particulière accordée aux engagements dépassant 5% des fonds propres pour un même bénéficiaire via le Comité Grands Risques. Ce dispositif est étoffé par le processus ICAAP et appétence aux risques.

Limites fixées en termes de risque de crédit :

Le suivi du risque de crédit et de concentration est étoffé d'un dispositif de limites permettant de mieux piloter l'activité et les actions à entreprendre. Le dispositif de limites, actuellement en vigueur au CIH BANK, couvre les volets suivants, en plus des ratios réglementaires dont le Coefficient Maximum de Division des Risques (CMDR) :

- Limites par segment : des limites sont fixées pour toutes les banques (BEI, BPP et BFI) en RWA.
- Limites par groupe ;
- Limites par groupement de ligne ;
- Limites de contrepartie (activité de marché).
- Limites définies dans le cadre de l'ICAAP et de l'appétence au risque.

Ces limites sont validées par les Comités Compétents. La politique de risques du CIH BANK prévoit une révision annuelle éventuelle ou à l'occasion de tout changement dans les spécificités relatives à l'activité du crédit ou à l'aversion de la banque au risque de crédit.

Coefficient Maximum de Division des Risques (CMDR) :

Les exigences réglementaires, en termes de coefficient maximum de division des risques CMDR, imposent que les risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 20% des fonds propres. Cet indicateur est fortement suivi par BAM et les instances de gouvernance. En cas de dépassement, le montant sera déduit des fonds propres.

Au 30/06/2024, le CMDR est inférieur à 20% pour l'ensemble des contreparties et est, par conséquent, conforme aux exigences réglementaires.

Processus de traitement des créances sensibles

La Direction Surveillance du Risque de Contrepartie procède, trimestriellement, à une sélection des risques de crédit devenus sensibles en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs définis.

Les risques de crédit sont recensés trimestriellement pour alimenter la Watch-List de la Banque. Ils font l'objet de fiches renseignées par les métiers et sont présentées au Comité de Suivi des Risques Sensibles qui se réunit trimestriellement pour examiner les affaires en question et proposer, le cas échéant, les transferts au Pôle Recouvrement, les déclassements ou reclassements des créances et leurs couvertures par les provisions.

Les propositions de ce Comité sont soumises au Comité de Provisionnement trimestriel pour approbation ou au comité recouvrement ou au comité engagements.

A partir de 2020, CIH BANK a ajouté, au niveau de la cartographie des risques, une nouvelle classe interne de suivi du risque appelée Weak List en amont de la classe sensible. Il s'agit de contreparties détectées par le processus de suivi des risques sensibles, examinées également lors du Comité Risques Sensibles mais dont le niveau de risque, compte tenu d'autres éléments apportés à la connaissance de comité, n'atteint pas un niveau de risque justifiant leur inscription en WL. Néanmoins, elles nécessitent un suivi particulier.

En plus du traitement des créances sensibles, les portefeuilles gérés par le Pôle Affaires Spéciales et Recouvrement font l'objet d'une analyse par le Comité recouvrement grands comptes.

Ces Comités trimestriels examinent l'évolution des portefeuilles gérés et, en particulier, les affaires à risques significatifs et décident des réajustements en termes de classification et de couverture des créances les concernant.

Système de délégation de pouvoirs

Les pouvoirs de décision en matière d'engagements sont exercés dans le respect des règles régissant les produits et services et des procédures d'instruction et de mise en place des crédits à la clientèle. En effet, CIH BANK dispose d'un recueil des pouvoirs par Banque métier (Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'Investissement, Banque des Particuliers et Professionnels), définissant les délégations de pouvoir attribuées. Les pouvoirs des Banques métiers, en matière d'octroi de crédit et de modification des conditions de crédit, s'exercent dans le cadre de Comités correspondant à chacune des dites Banques. Les autres pouvoirs sont exercés individuellement.

Il est à préciser que les pouvoirs de décision, délégués en matière de crédit, ne s'exercent que pour la clientèle en situation régulière et pour laquelle aucune information négative ne se dégage de la consultation des diverses sources d'informations sur les risques d'origine interne (ex : incidents de paiement) ou externe (ex : Centrale des risques), la notation/score. Dans le cas contraire, la demande de crédit est soumise au Comité Compétent ;

Les décisions d'engagement s'accompagnent de l'obligation d'en assurer le suivi en vue de la récupération dans les meilleures conditions (recouvrement des impayés, suivi des dépassements...);

L'avis réservé ou défavorable de la Gestion globale des Risques et Recouvrement/Direction des Engagements est bloquant pour la décision d'octroi du crédit et nécessite un pouvoir de délégation supérieur.

II. RISQUE OPERATIONNEL**Définition du risque opérationnel**

CIH BANK définit le Risque Opérationnel comme étant « Le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, au personnel, aux systèmes internes, ou à des événements extérieurs ». Cette définition du risque opérationnel inclut le risque légal et juridique mais exclut le risque stratégique et de réputation.

Dans certains cas, les risques de crédit ou de marché pouvant tenir leur origine d'un risque opérationnel, cette catégorie de risque nommée « risque frontière » est traitée en tant que risque opérationnel proprement dit.

a. Principes de Gestion des Risques Opérationnels

Les Principes directeurs de Gestion des Risques Opérationnels se déclinent comme suit :

1. **La Gestion des risques opérationnels est la responsabilité de tous** : Toutes les entités de CIH BANK, les responsables opérationnels ainsi que les employés à tous les niveaux sont concernés par la gestion des risques opérationnels relevant de leur responsabilité et de la mise en œuvre des actions permettant de gérer ces risques.
2. **L'approche par les processus et l'unicité du référentiel** : Le dispositif de gestion des risques opérationnels est construit autour d'une approche par les processus : La cartographie des processus étant un référentiel commun et unique au sein de CIH BANK.
3. **Articulation des contrôles** : La cartographie des risques est l'axe principal autour duquel s'articule la mise en place des contrôles de premier et de deuxième niveau.
4. **La hiérarchisation des risques opérationnels** : Le dispositif de gestion de risques opérationnel doit permettre de traiter de manière prioritaire les risques opérationnels importants pour CIH BANK.
5. **La gestion des risques opérationnels est un processus intégré aux autres processus** : La gestion des risques opérationnels est un élément à part entière de la planification de la stratégie et de la gestion opérationnelle.
6. **Le processus de gestion des risques opérationnels est un processus évolutif, en amélioration constante** : Le processus de gestion des risques opérationnels doit être constamment amélioré afin de refléter les meilleures pratiques et d'augmenter la performance de CIH BANK. La performance du processus de gestion des risques opérationnels pourra être évaluée suivant ces critères : Implication des dirigeants, participation étendue à l'ensemble de la banque, démarche structurée, suivi continu et reporting régulier, informations sur les risques relatifs à tous les niveaux d'activités et fonctions.
7. **La gestion des risques opérationnels est un processus supervisé** : Les organes d'administration de la gestion de risques (Conseil d'administration et Comité Risques) doivent obtenir régulièrement une vision de l'état des lieux sur les risques opérationnels majeurs et sur le dispositif de contrôle qui leur est associé.
8. **Le processus de gestion des risques opérationnels est auditable** : Le contrôle de l'efficacité du processus de gestion des risques opérationnels doit être effectué de manière indépendante.

Les reportings produits par la Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent sont adressés au Comité Risques Opérationnels et Contrôle Permanent (trimestriel), au Comité Management des Risques Globaux (Trimestriel), au Comité Contrôle Interne, au Comité Risques et au Comité d'Audit (trimestriel)

b. Politiques et procédures risques opérationnels

Conformément à la réglementation et aux bonnes pratiques, la gestion des risques opérationnels est encadrée par une politique risque opérationnel, qui est une déclinaison la politique globale de gestion des risques, et par des notes de procédures spécifiques à la gestion des risques opérationnels détaillant les règles et modalités pratiques de cette politique risques opérationnels.

Des révisions de la présente politique risques opérationnels pourront être effectuées à l'initiative de la banque ou à la demande du Comité des Risques ou Comité d'Audit.

Aussi, les risques opérationnels de type Crise - interruption de processus, sont-ils régis par la politique de continuité d'activité.

c. Processus de gestion des risques opérationnels

La Direction des Risques Opérationnels et Contrôle Permanent, rattachée à la Gestion globale des risques et contrôle permanent, est en charge de la gestion du Risque opérationnel. Elle intervient dans ce cadre à travers un processus défini dans la politique risques opérationnels se déclinant à travers :

- L'identification, évaluation et hiérarchisation des risques opérationnels ;
- Le traitement des risques opérationnels ;
- Le suivi du risque opérationnel.

Pour assoir ses interventions, la Direction a mis en place des dispositifs de gestion des risques opérationnels, notamment :

Collecte des incidents :

La collecte des incidents de la banque couvre toutes les activités bancaires et ce via la collecte et l'analyse de différentes sources de données notamment : les données relatives aux pertes, aux charges et aux provisions.

Collecte des Indicateurs clés « KRI »

L'objectif de ce dispositif est de suivre des indicateurs chiffrés susceptibles de donner des informations sur l'environnement de risque et de contrôle (à priori et à postériori) avec comme objectifs :

- Avoir des indicateurs pertinents observés ou calculés pour qualifier et quantifier la présence du risque opérationnel ;
- Permettre au Management et au Risk Manager de compléter et contrôler les informations qui remontent dans la base des incidents et d'évaluer la pertinence du dispositif de maîtrise des risques mis en place ;

Cartographie des risques opérationnels

CIH BANK a mis en place une cartographie des risques opérationnels qui s'appuie sur la cartographie des processus de la banque. Ce dispositif permet de cartographier et évaluer les risques opérationnels et les contrôles visant à les maîtriser et ainsi identifier les risques résiduels devant faire l'objet d'un suivi. Cet outil est évolutif et vise à intégrer les risques liés à l'évolution de l'activité du CIH BANK.

CIH BANK dispose d'un outil SIGR qui supporte l'ensemble du processus de gestion des risques opérationnels. Cet outil permet de gérer la cartographie des risques opérationnels, le dispositif de contrôle permanent, le processus de collecte des incidents, ainsi que le référentiel PCA.

Sécurité SI

CIH BANK a mis en place un dispositif de sécurité SI comprenant notamment :

Les contrôles sont intégrés au fonctionnement courant des opérations d'administration des SI. Ces contrôles sont réalisés systématiquement par les personnes attributaires des tâches d'administration ou de supervision. Ces derniers assurent la surveillance et la maîtrise des risques liés aux opérations qu'ils réalisent au titre de leurs fonctions.

Ces contrôles sont intégrés au niveau de l'outil d'automatisation des contrôles internes et sont alimentés régulièrement par les unités opérationnelles.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité, des audits de sécurité et des tests d'intrusion sont réalisés chaque année en collaboration avec des prestataires spécialisés en la matière. L'objectif étant d'évaluer en continu le niveau de sécurité des plateformes et applications de la banque et en particulier celles exposées sur Internet, et le cas échéant entreprendre les actions correctives nécessaires pour pallier les faiblesses constatées.

Un volet cybercriminalité est suivi au niveau des comités suivants : Comité Organisation et SI, Comité risque opérationnel et Comité des Risques.

d. Le plan de Continuité des Activités

Le plan de continuité des activités est piloté par la direction des Risques Opérationnels et du Contrôle permanent. Ce dispositif est documenté, et comporte les procédures et les systèmes nécessaires pour poursuivre ou rétablir les opérations de l'établissement de façon planifiée en cas de perturbations opérationnelles majeures.

Le dispositif PCA est encadré par une Politique de continuité d'activité, et constitué entre autres d'un plan de gestion de crise, de plans de continuité opérationnels, d'un plan d'hébergement...

Aussi, des tests et exercices périodiques sont-ils réalisés afin de valider le caractère opérationnel du PCA et instaurer la culture de continuité d'activité.

Depuis sa conception initiale, le plan de continuité d'activité couvre aujourd'hui les processus vitaux de la banque, le siège et les agences CIH BANK. Il fait l'objet d'une mise à jour continue au regard des évolutions que connaissent les activités critiques de la Banque.

e. Gestion des risques liés aux activités externalisées

CIH BANK a mis en place un dispositif d'évaluation et de suivi des risques liés aux activités externalisées, dont les principes directeurs et les modalités de fonctionnement sont formalisés dans une politique dédiée. A ce titre, le dispositif d'évaluation des risques d'encadrement des activités externalisées s'articule autour des trois phases suivantes :

- La gestion en amont
- La gestion courante de la prestation et l'exercice d'évaluation/réévaluation annuelle
- L'évaluation post contractuelle

Dans le cadre d'une externalisation, toute entité propriétaire de prestations externalisées doit les piloter, procéder au suivi des risques qui les bordent et veiller à la mise en œuvre de l'ensemble des dispositifs de maîtrise des risques prévus. Ce suivi est coordonné avec la « Direction Patrimoine, Achat et logistiques ».

La direction des Risques Opérationnels et du Contrôle Permanent pilote des exercices d'évaluation/réévaluation périodique de la criticité des activités externalisées et du niveau de maîtrise des prestataires aux regards des risques identifiés.

Cet exercice permet d'avoir une visibilité sur la qualité des prestations fournies et du niveau d'engagement des prestataires et permet de monitorer le niveau d'exposition au risque liés aux activités externalisées et de mettre en place les plans d'actions adéquats

f. Gestion des Risques Nouveaux produits

CIH BANK a veillé à renforcer son processus de lancement des nouveaux produits/services et nouvelles activités et étendre son cadre aux nouveaux processus. Il vise principalement à établir un cadre sécurisé de lancement en permettant notamment de :

- S'assurer que l'analyse spécifique des risques a été conduite de manière rigoureuse dans le but de les couvrir et de prendre en compte les risques résiduels ;
- S'assurer que l'ensemble nouveaux produits et services, processus et nouvelles activités sont bien couverts par l'évaluation des risques avant leur mise en production/marché ;

Le périmètre d'application couvre les nouveaux produits, services, nouvelles activités, Nouveaux processus et tout changement significatif sur l'offre existante.

Le processus d'évaluation et de suivi des risques inhérents à un nouveau produit/Service/Activité/Processus s'imbrique avec les principales étapes qui cadencent le processus de son lancement : Le cadrage, la conception et mise en œuvre du nouveau produit, la phase de lancement et la phase de bilan post lancement

Ce processus, coordonné par la direction des Risques Opérationnels et du Contrôle Permanent permet d'évaluer l'ensemble des risques potentiels : Non-conformité, crédit, marché, opérationnels, financiers, juridiques, fiscaux, de réputation, environnemental et social...

Ainsi, une première analyse des risques est effectuée, et permet de fournir une évaluation du niveau d'exposition aux différents risques induits par le nouveau produit, et de définir les plans d'atténuation à mettre en œuvre pour maîtriser les risques significatifs.

Un bilan des réalisations relatives aux plans d'atténuation des risques est réalisé et permet donc d'évaluer le risque résiduel. Cette information est nécessaire à la prise de décision quant au lancement du nouveau produit, qui peut alors être avec ou sans réserve.

III. RISQUE DE MARCHÉ**Définition du risque de marché**

On entend par risque de marché, les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Ils recouvrent :

- Les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;

- Le risque de change et le risque sur produits de base encourus sur l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan, autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

Stratégie et Politique Risques :

a. Politique Risque de marché

Dans le cadre de la stratégie globale de gestion des risques et en concomitance avec le développement substantiel que connaît l'activité de la salle des marchés de la banque, CIH BANK a mis en place un dispositif de maîtrise des risques portant sur les risques de taux, de change, et de contrepartie.

CIH BANK exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle.

A cet effet, la politique CIH BANK couvre les opérations et éléments de marché suivants :

- Opérations Change et monétaires avec Banques locales :** Change spot, Change à terme, Prêt/Emprunt Dirhams ou Devises.
- Opérations Change et monétaires avec Banques étrangères (Change spot, Prêt/Emprunt en Devises) :** Pour la gestion de la position de change ou la trésorerie devises de CIH BANK, la SDM traite des opérations spot ou termes devises vs devises, et des opérations de prêt/Emprunt en devises.
- Opérations de change avec les clients (Change Spot, Change à terme) :** La position de change doit respecter l'équilibre en Panier (60% EUR, 40% USD). Le risque de marché de la position de change est le risque du niveau du Panier contre le cours central. La marge de fluctuation du Panier est de +/-5% contre le cours central tel que défini par Bank Al-Maghrib au 09 Mars 2020.
- Portefeuilles Compte Propre :** PTF de négociation, PTF d'investissement et PTF de placement.

CIH BANK a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al-Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USD/MAD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

L'activité de marché est encadrée par une politique risque de marché et un code déontologique signé par les différents intervenants concernés.

b. Organisation de la gestion du risque de marché

Les activités de Marchés des Capitaux s'articulent autour d'un nombre d'entités et de directions qui interagissent pour la réalisation, la validation, le dénouement, la comptabilisation des opérations et la gestion des risques et des limites y afférent :

- Banque de l'Investissement ;
 - Direction Salle des marchés
- Direction Finances, Services à la Clientèle et Canaux alternatifs ;
 - Direction Contrôle de gestion et ALM
 - Direction Comptabilité et fiscalité
 - Direction Flux et transactions (BO)
- Direction Gestion et Contrôle des Risques ;
 - Entité Risques de marché
 - Le Middle office salle des marchés

Rôle de la Direction Salle Des Marchés

La Salle des Marchés est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché, de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque et de la gestion de la couverture de la position de change.

Cette entité participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et elle est chargée de veiller au respect des limites et des ratios réglementaires relatifs à l'activité de la Salle des marchés.

Par ailleurs, cette entité répond aux besoins de la clientèle en termes de couverture du risque de change ou matières premières et fructifie les portefeuilles de transaction et de négociation de la banque. Elle intervient également dans la gestion du portefeuille en tenant compte des ratios de liquidité de la banque.

La direction Salle des marchés a pour principales missions :

- Traitement des opérations de change de la clientèle
- Structuration de placements pour les clients
- Gestion des portefeuilles pour compte propre
- Gestion et optimisation de la trésorerie de la banque

Rôle de la Direction Gestion et Contrôle des Risques

Dans le cadre des activités de marché, la direction Gestion et Contrôle des Risques a pour rôle l'évaluation des Risques de Marché. A ce titre, elle décline la stratégie risque en politiques et limites sur les risques de marché et met en place les indicateurs de surveillance et de suivi. Par ailleurs, elle est en charge du contrôle et confirmation des opérations, des positions, et des limites, la production quotidienne des résultats et la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

Deux entités sont en charge du suivi des activités de marché :

- L'entité Risques sur Activités de Marché pour le renforcement du contrôle et du suivi des risques liés aux activités de marché, à travers notamment :
 - La mesure et l'évaluation des risques de marché.
 - Le suivi et le contrôle des activités de marché.
 - La production et l'analyse des scénarii de stress
 - L'élaboration des reporting risques.
 - La mise en place du dispositif des limites des risques de marchés.
 - Le suivi du respect des limites internes et réglementaires.
- L'entité middle office salle de marché, pour le contrôle et confirmation des opérations, des positions, et des limites de contreparties, la production quotidienne des résultats, ainsi que la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

c. Périmètre des activités de marché

Les activités de marchés chez CIH BANK portent sur quatre marchés : le marché monétaire, le marché de change, le marché obligataire et le marché des matières premières.

CIH BANK exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle.

CIH BANK a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USD/MAD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

CIH BANK dispose d'un catalogue de produits de la Salle des Marchés contenant les fiches de produits. Ce catalogue est élaboré par la Direction Salle des Marchés, revu par les différentes entités support et validé en Comité Risques Nouveaux Produits.

Le catalogue est enrichi au fur et à mesure du développement des activités de marché.

Dispositif de gestion, de suivi et de mesure des risques de marché :

Sur l'activité pour compte propre, CIH BANK dispose au 30/06/2024 de :

- Un portefeuille de négociation dont l'encours est de 5 805 MDH.
- Un portefeuille d'investissement MAD dont l'encours est de 3 181 MDH.
- Un portefeuille d'investissement en devises dont l'encours est de 5 671 MDH.
- Un portefeuille de placement dont l'encours global est de 1 754 MDH constitué principalement de titres obligataires, d'OPCVM et d'OPCI.

Le portefeuille d'investissement a pour objectif de réaliser des plus-values régulières à moyen et long terme, et est constitué de titres qui doivent être détenus jusqu'à échéance. Les orientations de ce portefeuille sont données par le comité de trésorerie et de placement et l'entité Gestion Actif Passif rattachée aux Finances, Moyens et Traitements.

Le portefeuille de placement a pour objectif de réaliser des plus-values ou des rendements élevés, et est constitué de titres pouvant être cédés à n'importe quel moment.

Le portefeuille de négociation a pour objectif de réaliser des plus-values en prenant des positions suivant l'évolution du marché, la liquidité et de la courbe des taux. Il est constitué de titres dont la durée de détention ne pouvant dépasser 6 mois.

Ces portefeuilles sont séparés au niveau de gestion (système d'information) et au niveau comptable.

Sur l'activité pour le compte de la clientèle, la position de change du CIH BANK s'établit à -91 MDH au 30/06/2024.

Ces activités sont suivies au quotidien par le front Office, le middle Office salle des marchés et les risques de marché. Un Comité de Trésorerie et de Placement hebdomadaire est tenu afin d'assurer le suivi et l'analyse de l'activité de marché.

a. Mesure et gestion des risques de marché

CIH BANK a mis en place un dispositif de d'encadrement des risques de marché reposant sur :

- Des indicateurs de mesure adaptés aux instruments et aux facteurs de risque : sensibilité, Value at Risk (VAR) et stress tests internes
- Un système de limites en cohérence avec l'appétence au risque

Value at Risk

Le modèle de VaR utilisé est la VaR historique calculée via des scénarii historiques des facteurs de risques inhérents au portefeuille de négociation.

Cette perte maximale (VAR) au titre du 2^{ème} trimestre 2024 affiche les résultats suivants :

- Activité Taux :** La perte maximale à 1 jour avec un niveau de confiance de 99% ressort à 5,8 Millions de dirhams en moyenne sur le trimestre et s'établit à 6,4 Millions de dirhams à fin Juin.

- Activité Change :** La perte maximale à 1 jour avec un niveau de confiance de 99% ressort à 659 Mille dirhams en moyenne sur le trimestre et s'établit à 657 Mille dirhams à fin Juin.

Système de limites

L'activité de marché est encadrée par un dispositif de limites :

- Limites réglementaires définies par Bank Al-Maghrib sur le portefeuille de change (10% des Fonds Propres par devises, et 20% des Fonds Propres pour la position de change globale longue ou courte).
- Limites internes sur les indicateurs de risque de marché : change en nominal, tailles des portefeuilles, Value at Risk, sensibilité, par type de produit, par contrepartie et des seuils d'alerte liés au P&L.
- Limites de contrepartie sur les opérations de marché : activités de change et interbancaire.

Situation des portefeuilles de marché au 30/06/2024 :

- Le portefeuille de transaction s'établit à 5 805 MDH et affiche :
 - Une sensibilité de 1,74 MDH équivalent à la perte en cas d'une hausse 1bp de la courbe des taux ;
 - Un P&L brut de 120 MDH.
- La position de change s'établit à -91 MDH avec un P&L brut de 228 MDH ;
- Le portefeuille de placement - titres s'établit à 92 MDH avec un P&L brut : 2,6MDH ;
- Le portefeuille de placement - OPCVM MAD s'établit à 24 MDH avec un P&L brut : 23 MDH et un rendement de 5,1% ;
- Le portefeuille de placement - OPCI s'établit à 1 613 MDH ;
- Le portefeuille d'investissement MAD s'établit à 3 181 MDH et le portefeuille d'investissement DEVISE s'affiche à 5 671 MDH.

b. Outils de gestion du risque de marché :

Les activités de Marchés s'appuient sur des outils permettant le traitement sécurisé des opérations, notamment :

- Application Front to Back (KONDOR) qui permet le traitement, le dénouement et le contrôle de toutes les opérations effectuées par la salle : en cours de déploiement par lots.
- Outils pour le calcul de la consommation des fonds propres, le calcul de la VAR, la réalisation des stress tests et la production des reportings.

Risque de règlement-livraison

Le risque de règlement-livraison représente le risque que, lors du dénouement d'une opération sur un marché financier, une défaillance empêche la contrepartie de livrer le produit, alors que CIH BANK a déjà honoré ses engagements envers cette dernière.

Ce risque est encadré par des limites de contrepartie en distinguant entre les contreparties bénéficiant d'une convention avec la salle des marchés et les autres.

IV. GESTION ACTIF - PASSIF

La gestion Actif-Passif est assurée par la Direction ALM et Contrôle de Gestion qui est rattachée à la Direction Finances, Services à la Clientèle & Canaux Alternatifs.

La Direction Gestion et Contrôle des Risques rattachée à la Direction Gestion Globale des Risques et Recouvrement, assure le suivi des limites de taux et de liquidité et l'élaboration des stress tests.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la banque subisse une perte en raison d'une évolution défavorable des taux d'intérêt (conjuguée aux différences entre les natures de taux et les maturités des actifs et des passifs).

La mesure du risque de taux porte sur le risque de taux structurel du bilan, à l'exclusion du risque sur le portefeuille de trading éventuel (portefeuille de négociation) qui est mesuré par des dispositifs propres dans le cadre des risques de marché.

Le risque de taux est mesuré par la variation de la VAN (valeur actuelle nette) des gaps de taux fixe, entraînée par une variation des taux selon les 6 scénarios :

- Hausse parallèle de la courbe des taux de +200pb ;
- Baisse parallèle de la courbe des taux de -200pb ;
- Hausse des taux courts de +300pb ;
- Baisse des taux courts de -300pb ;
- Pentification de la courbe des taux
- Aplatissement de la courbe des taux

a. Politique en matière de gestion du risque de taux d'intérêt

Pour assurer une gestion saine et exhaustive des risques de taux, CIH BANK bâtit sa stratégie de gestion ALM sur les normes d'évaluation, de contrôle et de reporting déclinées dans la politique ALM.

La stratégie ALM adoptée au CIHBANK s'articule autour des principes suivants :

- Une production d'indicateurs synthétiques et compréhensibles (gaps de taux, sensibilité du bilan, ...) calculés conformément aux conventions bancaires et à la réglementation ;
- La fiabilité et l'exhaustivité des indicateurs produits. Pour ce faire un contrôle est effectué en amont sur la fiabilité et la complétude des inputs par le biais d'une analyse de cohérence comptable ;
- La communication régulière aux instances de pilotage (Comité ALM, Comité d'Audit, Comité Management des Risques,) de reportings portant sur les indicateurs produits, des explications et commentaires appropriés et des solutions proposées ;
- La déclinaison des recommandations et instructions exprimées par les instances de pilotage (augmentation de capital, émission obligataire, ...etc.) aux entités opérationnelles pour mise en œuvre ;
- La veille réglementaire, méthodologique et opérationnelle ;
- Le respect des pistes d'audit dudit dispositif aussi bien pour les volets techniques que les volets documentaires.

La gestion des risques de taux d'intérêt au CIHBANK est assurée par la mise en œuvre d'une stratégie fondée sur les principes suivants :

- La prise en compte de contraintes de gestion du risque de taux lors de la fixation des objectifs en termes de performance financière et de politique de tarification ou de placement ;
- La mise en place de limites maximales admissibles sur la valeur et la marge du CIHBANK quelle que soit l'évolution de la courbe des taux.

b. Indicateurs de suivi du risque de taux d'intérêt

CIH BANK a mis en place des indicateurs permettant de faire un suivi rapproché en matière de risque de taux d'intérêt, notamment :

- Le calcul des Gaps de taux fixe sur les maturités allant de JJ à la maturité à plus de 20 ans, selon les time-band définis par la réglementation ;
- La sensibilité MNI à court terme (sur un horizon d'un an)
- La sensibilité EVE sur un horizon allant jusqu'à 20 ans
- La mise en place de limites relatives aux risques de taux avec les dépassements éventuels ;

En cas de dépassement, la banque met en place des solutions pour atténuer les gaps de taux et respecter les limites.

c. Limites taux

Les limites en termes de taux d'intérêt sont proposées par la Direction Contrôle et Gestion des risques et validées par le Comité des Risques, sont les suivantes :

- Limite de la sensibilité de la marge nette d'intérêt court terme (sur les gaps de taux sur les maturités inférieures ou égales à un an) : fixée à un pourcentage de la MNI prévisionnelle.
- Limite de la sensibilité de l'EVE des tombées des gaps de taux fixe sur toutes les maturités, fixée à pourcentage des Fonds Propres de base T1.
- Limites sur les gaps de taux les plus significatifs.

d. Evaluation du risque global de taux

La méthode d'évaluation du risque de taux d'intérêt utilisée par CIH BANK se base sur le calcul des gaps de taux fixe (tombées ressources à taux fixe moins tombées emplois à taux fixe) sur chaque maturité (JJ, 2 à 7 J, 8 à 15 J, 16 à 30 J, 1 à 3 mois, 3 à 6 mois, 6 à 9 mois, 9 à 12 mois, 1 à 2 ans, 2 à 3 ans... 15 à 20 ans et plus de 20 ans). Ces gaps sont ensuite actualisés.

La variation entre la EVE calculée avec les taux actuels et la EVE calculée sous chaque scénario de choc, permet de déduire la sensibilité des fonds propres aux variations des taux.

Il se dégage de l'application de cette méthode au 30/06/2024 :

- Une sensibilité de l'EVE, à une variation de la courbe des taux, de -280 MDH soit 4,11% des fonds propres de base T1 ;
- Une sensibilité MNI, à une variation de +200 pb, de +134 MDH, soit +5,70% de la MNI prévisionnel.
- Une sensibilité MNI, à une variation de -200 pb, de -135 MDH, soit -5,75% de la MNI prévisionnel.

e. Outils de gestion du risque de taux :

Pour assurer la gestion des risques de taux, l'entité ALM utilise des applications Excel alimentées par le système d'informations de la banque.

f. Résultats des stress tests relatifs aux risques de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire

La sensibilité EVE, aux variations de la courbe des taux à fin juin 2023 :

- En cas de hausse parallèle des taux de 2%, une sensibilité de -15 MDH soit 0,22% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de baisse parallèle des taux de 2%, une sensibilité de -280 MDH soit 4,11% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de hausse des taux courts de 3%, une sensibilité de +34 MDH soit 0,49% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de baisse des taux courts de 3%, une sensibilité de -46 MDH soit 0,68% des fonds propres de base T1 ;
- En cas d'aplatissement de la courbe, une sensibilité de -32 MDH soit 0,47% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de pentification de la courbe, une sensibilité de -236 MDH soit 3,47% des fonds propres de base T1 ;

Risque de Liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la banque ne puisse pas, à un moment donné, faire face à ses engagements en liquidité dans des conditions acceptables. Ce risque s'applique à l'ensemble du bilan et doit être apprécié en conditions normales et exceptionnelles.

a. Politique en matière de gestion du risque de liquidité

CIHBANK est doté d'un dispositif de mesure et de surveillance du risque de liquidité dont les principes sont explicités dans la politique ALM.

La gestion du risque de liquidité au CIHBANK se déroule selon un schéma organisationnel défini dans la politique ALM. Plusieurs organes et entités y participent directement ou indirectement.

Une saine gestion des risques ALM implique la mise en place d'une stratégie formalisée basée sur les fondamentaux suivants :

- Une évaluation de l'impact de la stratégie commerciale sur l'évolution du bilan en volume et en structure jumelée à une politique adéquate de financement ;
- Les objectifs en termes de performance financière et de politique de tarification ou de placement avec leurs contraintes ;
- Le niveau de couverture à assurer en termes de liquidité et les alternatives de financement sur des horizons court, moyen et long terme ;
- Les impacts maximums admissibles sur la valeur et la marge de CIH BANK quelle que soit l'évolution de la courbe des taux.

b. Indicateurs de suivi du risque de liquidité

CIH BANK a mis en place des indicateurs permettant de faire un suivi rapproché en matière de risque de liquidité, notamment :

- Le calcul des Gaps de liquidité sur les maturités court et moyen et long termes (en flux) ;
- La mise en place de limites relatives au risque de liquidité avec les dépassements éventuels ;

En cas de dépassement, la banque met en place des solutions pour atténuer les gaps de liquidité et respecter les limites.

c. Limites liquidité

Ces limites proposées par la Direction Gestion et Contrôle des Risques et validées par le Comité des Risques, sont les suivantes :

- Limites sur le LCR ;
- Limites sur les gaps de liquidité les plus significatifs ;
- Limites sur les ratios de transformation.

d. Le ratio de liquidité

Le ratio LCR en social s'établit à 157% à fin Juin 2024 contre 195% à fin Décembre 2023. Il est conforme aux exigences de Bank Al-Maghrib.

Par ailleurs, le ratio LCR consolidé s'établit à 173% en Juin 2024 contre 189% en Décembre 2023.

e. Evaluation du risque de liquidité

Le suivi du risque de liquidité est assuré via l'évaluation de la trésorerie immédiate et de la trésorerie prévisionnelle.

La gestion de la trésorerie immédiate (court terme) est assurée par la salle des marchés. Un tableau de bord quotidien est établi par le trésorier de la banque. Il permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde chez BAM, des flux entrants et sortants des agences et de nos emprunts/prêts sur le marché monétaire.

La gestion de la liquidité (MLT) est assurée par l'entité ALM. Elle s'articule autour des axes suivants :

- Calcul des gaps de liquidité (en flux) sur les maturités allant de JJ à la maturité à plus de 20 ans, selon les time-band définis par la réglementation
- Présentation, au comité ALM, du tableau de bord ALM incluant les gaps de liquidité.

f. Stress tests liquidité

CIHBANK effectue, conformément aux recommandations réglementaires et à la politique ALM des stress tests sur le risque de liquidité. Ces Stress Tests sont réalisés avec une fréquence mensuelle et font l'objet d'un suivi régulier par le comité ALM, le comité des Risques et le comité Management des risques.

Les stress tests sur le risque de liquidité consistent à appliquer plusieurs stress scénarii avec des niveaux de chocs différents d'un scénario à l'autre. L'impact est ensuite mesuré sur le besoin additionnel de trésorerie, le ratio besoin de trésorerie/total actifs liquides et réalisables.

A fin Juin 2024, les actifs liquides et disponibles permettent de couvrir le besoin éventuel de liquidité suite aux différents chocs.

Couverture des gaps de taux et de liquidité.

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM. Ces mesures peuvent se traduire, entre autres, par :

- Le lancement d'opérations d'emprunts obligataires subordonnés ou classiques ;
- Le lancement d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires ;
- L'émission de certificats de dépôts ;
- L'utilisation du portefeuille des bons du trésor comme moyen de couverture (cession ou acquisition en fonction du besoin) ;
- Le changement de la structure du portefeuille des prêts et emprunts en matière de nature de taux et de durée des prêts ;
- Le recours à des lignes de financement auprès d'intermédiaires financiers ;
- La mise en place, le cas échéant, d'engagements de refinancement auprès des actionnaires de référence.

Suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. En outre, un suivi régulier de ces risques est assuré par la Direction Gestion et Contrôle des Risques. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques et un système de reporting régulier.

Un comité trésorerie hebdomadaire est tenu pour le suivi, entre autres, de la liquidité de la banque.

Les données risques sont agrégées périodiquement afin que la Direction Générale et le Conseil d'Administration puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de CIH BANK. Ces données sont présentées au Comité ALM, au Comité Management des Risques et au Comité Risques.

RATIO DE SOLVABILITE ET ACTIFS PONDERES

En application des dispositions de la circulaire 14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit, les fonds propres prudentiels du CIH BANK sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2. Les fonds propres réglementaires sur base consolidée arrêtés au 30/06/2024 s'établissent à 10 355 MDH contre 9 241MDH à fin Décembre 2023, soit une augmentation de 1 114 MDH.

Les fonds propres de catégorie 1 sur base consolidée s'établissent 7,9 milliards de dirhams intégrant 4,52 milliards de dirhams d'instruments de Fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET1, de 1,96 milliards de dirhams de réserves et de résultats non distribués et 554 millions de dirhams d'intérêts minoritaires et de 1,5 milliards de dirhams d'instruments de fonds propres additionnels versés.

Les déductions opérées sur les fonds propres de base comprennent le Goodwill pour un montant de 297 MDH, les Immobilisations Incorporables y compris les logiciels pour un montant de 346 millions de dirhams.

Les fonds propres de catégorie 2 sur base consolidée s'établissent à 2,5 milliards de dirhams composés principalement d'emprunts obligataires.

Le ratio CET1 prévisionnel sur bases consolidées et sociales est comme suit :

En MDH	Déc-23 Réalisé	Juin-24 Réalisé	Déc-24 P*	Juin-25 P*	Déc-25 P*
Ratio de fonds propres CET1 (base sociale)	8,67 %	8,82 %	8,71 %	8,72 %	8,75 %
Ratio de fonds propres CET1 (base consolidée)	8,30 %	8,42 %	8,39 %	8,40 %	8,41 %
* prévisionnel					

Au 30 Juin 2024, le ratio de solvabilité sur base consolidée s'établit à 13.64% contre 12,51% au 31/12/2023.

EN KDH	Jui-24
Fonds Propres CET1	6,394,192
Fonds Propres Additionnels	1,500,127
Fonds Propres TIER 1	7,894,320
Fonds Propres TIER 2	2,460,495
Fonds Propres Admissibles	10,354,814
Total des Actifs Pondérés	75,907,385
Risques de Crédit pondérés	66,942,064
Risques de Marché pondérés	1,511,964
Risques Opérationnels pondérés	7,453,356
Ratio de fonds propres CET1 (minimum exigible 8%)	8.42%
Ratio de fonds propres T1 (minimum exigible 9%)	10.40%
Ratio de fonds propres total (minimum exigible 12%)	13.64%

CARACTÉRISTIQUES CONTRACTUELLES DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES FONDS PROPRES

Les caractéristiques des dettes subordonnées se présentent comme suit au 30/06/2024 : ((en milliers MAD).

Au 30/06/2024			
Date Emission	Taux Actuel	Durée (Ans)	Capital Restant Dû en Kdh
09/01/2015	4,75%	10	53 300
18/05/2018	4,02%	10	82 600
09/01/2015	4,75%	10	626 500
09/01/2015	3,99%	10	320 200
15/12/2016	3,82%	10	39 400
15/12/2016	3,8%	10	960 600
18/05/2018	4,02%	10	417 400
18/05/2018	3,73%	10	500 000
07/06/2024	4,44%	10	350 000
07/06/2024	3,75%	10	650 000
28/12/2018	6,23%	10	150 000
28/12/2018	5,73%	10	350 000
28/07/2022	5,41%	10	800 000

RISQUE DE CREDIT

En application de l'approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à fin Juin 2024 représentent 66,9 milliards de dirhams soit 88% de l'ensemble des risques rapportés aux fonds propres, pour une exigence en fonds propres de 5,4 milliards de dirhams.

RISQUE DE MARCHÉ

Au vu de la situation arrêtée à fin Juin 2024, Les exigences en fonds propres au titre du risque de marché s'établissent à 121 millions de dirhams.

RISQUE OPERATIONNEL

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 7,5 milliards de dirhams au 30 Juin 2024 pour une exigence en fonds propres de 596,3 millions de dirhams.

ELEMENTS D'INFORMATION SUR BASE INDIVIDUELLE DES FILIALES SIGNIFICATIVES.

La filiale établissements de crédits du CIH BANK à savoir SOFAC CREDIT déclare, sur base consolidée son ratio de solvabilité à Bank-Al-Maghrib en respect des circulaires 26/G/2006 relative au calcul des exigences en fonds propres portant sur le risque de crédit et de la circulaire 14/G/2013 (détaillée dans la notice technique NT 01/DSB/2014) relative au calcul des fonds propres réglementaires des banques et établissements de crédit.

A fin Juin 2024 Les fonds propres réglementaires consolidés de SOFAC CREDIT s'établissent à 1,39 milliards de dirhams, les actifs pondérés au titre du risque de crédit s'élevant à 10,83 milliards de dirhams.

Le ratio de solvabilité s'établit à 12,82%.

Dispositif ICAAP :

Dans le cadre de la mise en œuvre du deuxième pilier de Bale 2, CIH BANK a déployé un processus ICAAP et appétence aux risques permettant l'évaluation de l'adéquation de ses fonds propres internes.

Ce dispositif a été validé par le Comité des risques et le Conseil d'Administration et fait l'objet d'une présentation à Bank Al Maghrib.

Le processus interne ICAAP est développé conformément à l'interprétation des principaux textes réglementaires de Bank Al Maghrib et en se basant sur les pratiques observées au niveau international.

Le dispositif ICAAP complète l'approche réglementaire avec la quantification d'une exigence de capital couvrant les risques majeurs auxquels est exposée CIH BANK, sur la base de méthodologies qui lui sont propres. En effet, les mesures de risques déjà traitées par le Pilier 1 sont revues et, le cas échéant, complétées par des ajustements de capital interne. Les risques absents du Pilier 1 font l'objet d'un calcul spécifique de besoin de capital interne, fondé sur des approches propres à CIH BANK.

La fonction fondamentale de l'ICAAP est de permettre à CIH BANK de s'assurer que ses fonds propres couvrent de façon adéquate l'ensemble de ses expositions aux risques et qu'ils sont maintenus, en permanence, à un niveau compatible avec le profil de risque de la banque.

CIH BANK a également défini son appétence au risque (Risk Appetite) qui constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie.

L'appétence au risque est exprimée au moyen d'indicateurs clés autour de thématiques importantes pour la banque telles que la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque. L'objectif de la formalisation de l'appétence au risque est de permettre à la Direction générale et au Conseil d'administration de formaliser, normer et expliciter le niveau de risque acceptable en lien avec une stratégie donnée.

Les résultats issus des exercices d'ICAAP sont rapportés annuellement à la Direction Générale et au Conseil d'Administration afin de leur permettre d'apprécier en permanence les risques inhérents à l'activité de la Banque et ceux susceptibles de se matérialiser par des impacts négatifs sur les fonds propres.

Le dispositif ICAAP complète l'approche réglementaire avec la quantification d'une exigence de capital couvrant les risques majeurs auxquels est exposée CIH BANK, sur la base de méthodologies qui lui sont propres. En effet, les mesures de risques déjà traitées par le Pilier 1 sont revues et, le cas échéant, complétées par des ajustements de capital interne.

Les risques absents du Pilier 1 font l'objet d'un calcul spécifique de besoin de capital interne, fondé sur des approches propres à CIH BANK.

La fonction fondamentale de l'ICAAP est de permettre à CIH BANK de s'assurer que ses fonds propres couvrent de façon adéquate l'ensemble de ses expositions aux risques et qu'ils sont maintenus, en permanence, à un niveau compatible avec le profil de risque de la banque.

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2024

BILAN CONSOLIDÉ IFRS

ACTIF IFRS	2024 juin	2023 déc.
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP	2 915 990	3 844 472
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	7 616 011	6 956 738
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	5 896 635	5 229 458
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 719 376	1 727 280
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	788 095	756 287
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	29 240	43 656
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	758 855	712 630
Titres au coût amorti	9 121 250	8 371 427
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	4 160 807	5 355 171
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	92 328 255	90 754 890
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements des activités d'assurance	-	-
Actifs d'impôt exigible	437 423	462 338
Actifs d'impôt différé	690 287	662 668
Comptes de régularisation et autres actifs	3 770 596	3 113 970
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans les entreprises mise en équivalence	29 571	47 861
Immeubles de placement	1 800 898	1 836 139
Immobilisations corporelles	2 330 869	2 347 871
Immobilisations incorporelles	682 422	627 378
Ecart d'acquisition	296 531	296 531
TOTAL ACTIF	126 969 007	125 433 741

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉ IFRS

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDÉS	2024 Juin	2023 Juin
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	2 502 915	2 287 551
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	-1 044 888	-885 918
MARGE D'INTERETS	1 458 027	1 401 634
Commissions (produits)	424 183	328 977
Commissions (charges)	-224 868	-151 640
MARGE SUR COMMISSIONS	199 315	177 338
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	498 147	484 216
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	122 021	166 182
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	376 126	318 034
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	35 036	28 209
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-2	-4 947
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	35 038	33 156
Gains ou pertes nets des instruments financiers disponibles à la vente	-	-
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JVR	-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par KP en actifs financiers à la JVR	-	-
Produits nets des activités d'assurance	-	-
Produits des autres activités	307 604	273 079
Charges des autres activités	-164 914	-145 590
PRODUIT NET BANCAIRE	2 333 215	2 218 886
Charges générales d'exploitation	-929 926	-824 013
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-97 550	-98 924
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 305 738	1 295 949
Coût du risque de crédit	-517 348	-507 685
RESULTAT D'EXPLOITATION	788 390	788 264
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	27 270	22 172
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-3 443	-15 767
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-
RESULTAT AVANT IMPOTS	812 217	794 669
Impôts sur les bénéfices	-339 512	-359 057
Résultat net des d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
RESULTAT NET	472 705	435 612
Résultats Minoritaires	30 568	22 882
RESULTAT NET PART DU GROUPE	442 137	412 731
RÉSULTAT PAR ACTION (EN DIRHAM)	14,5	13,5
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN DIRHAM)	1,0	0,7

BILAN CONSOLIDÉ IFRS

PASSIF IFRS	2024 juin	2023 déc.
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	15 582 651	17 688 066
Dettes envers la clientèle	76 151 548	74 159 350
Titres de créance émis	14 293 639	14 727 502
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigible	358 829	799 373
Passifs d'impôts différés	362 112	364 127
Compte de régularisation et autres passifs	6 256 680	5 025 576
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
Provisions pour risques et charges	683 845	680 141
Subventions et Fonds assimilés	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	5 709 286	4 446 524
Capitaux propres	7 570 418	7 543 081
Capital et réserves liées	3 051 978	3 051 978
Réserves consolidées	3 837 083	3 528 568
Réserves consolidées - Part du groupe	3 141 587	2 859 842
Réserves consolidées - Part des minoritaires	695 496	668 725
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	208 651	185 568
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part du groupe	208 651	185 568
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part des minoritaires	-	-
Résultat net de l'exercice	472 705	776 967
Résultat net de l'exercice - Part du groupe	442 137	710 393
Résultat net de l'exercice - Part des minoritaires	30 568	66 574
TOTAL PASSIF	126 969 007	125 433 741

FLUX DE TRÉSORERIE IFRS

	2024 juin	2023 juin
Résultat avant impôts	812 217	794 669
+/- dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	126 565	123 444
+/- dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	455 929	375 498
+/- dotations nettes aux provisions	10 052	92 374
+/- quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(27 270)	(22 172)
+/- perte nette/(gain net) des activités d'investissement	(33 927)	(11 538)
+/- autres mouvements	709	(9 116)
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	532 059	548 491
+/- flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	(1 184 019)	3 478 986
+/- flux liés aux opérations avec la clientèle	(180 950)	(3 534 986)
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(1 796 518)	(2 152 573)
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	621 062	1 752 559
Impôts	(377 909)	(434 312)
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	(2 918 334)	(890 326)
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	(1 574 059)	452 833
+/- flux liés aux actifs financiers et aux participations	84 912	(48 748)
+/- flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(242 518)	(140 648)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(157 606)	(189 397)
+/- flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(459 579)	(259 324)
+/- autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 262 762	17 205
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	803 183	(242 119)
Effet de la variation de reclassement et changement de méthode sur la trésorerie	-	-
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(928 482)	21 317
COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 844 472	3 202 155
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	3 844 472	3 202 155
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 915 990	3 223 473
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	2 915 990	3 223 473
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-	(0)
Variation de la trésorerie nette	(928 482)	21 317

CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liés au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au : 2023.Décembre	3 051 978	-	-	3 564 748	191 241	6 807 967	717 652	7 525 619
Autres changements de méthodes comptables, corrections d'erreurs et autres mouvements	-	-	-	5 488	-5 673	-186	17 648	17 462
Capitaux propres corrigés : 2023.Décembre	3 051 978	-	-	3 570 236	185 568	6 807 782	735 299	7 543 081
Opérations sur capital	-	-	-	2 057	-	2 057	-	2 057
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-427 941	-	-427 941	-33 695	-461 636
Resultat de l'exercice	-	-	-	442 137	-	442 137	30 568	472 705
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat	-	-	-	-1 165	28 428	27 263	-	27 263
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-1 165	28 428	27 263	-	104 237
Variation de périmètre	-	-	-	-7 605	-	-7 605	-	-7 605
Capitaux propres au : 2024.Juin	3 051 978	-	-	3 577 719	213 996	6 843 693	732 173	7 575 866
Autres changements de méthodes comptables, corrections d'erreurs et autres mouvements	-	-	-	6 006	-5 345	661	-6 109	-5 448
Capitaux propres corrigés : 2024 juin	3 051 978	-	-	3 583 724	208 651	6 844 354	726 064	7 570 418

ALLOCATION DES PERTES ATTENDUES

Portefeuille Créances sur les Etablissements de Crédit	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total	Portefeuille Titres au Coût Amorti	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 30/06/2024	4 164 527	-	-	4 164 527	Encours Bilan au 30/06/2024	9 121 250	-	-	9 121 250
Encours Hors Bilan au 30/06/2024	-	-	-	-	Encours Hors Bilan au 30/06/2024	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 30/06/2024	3 720	-	-	3 720	Provisions Bilan sous IFRS 9 au 30/06/2024	-	-	-	-
Provisions HB sous IFRS 9 au 30/06/2024	-	-	-	-	Provisions HB sous IFRS 9 au 30/06/2024	-	-	-	-
Portefeuille Créances sur la Clientèle	79 855 552	9 151 556	8 493 719	97 500 828	Portefeuille Titres en Juste Valeur OCI	788 095	-	-	788 095
Encours Bilan au 30/06/2024	18 423 116	565 242	363 396	19 351 754	Encours Bilan au 30/06/2024	-	-	-	-
Encours Hors Bilan au 30/06/2024	474 783	1 540 739	3 157 051	5 172 573	Provisions Bilan sous IFRS 9 au 30/06/2024	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 30/06/2024	55 345	87 686	118 585	261 616	Provisions HB sous IFRS 9 au 30/06/2024	-	-	-	-
Provisions HB sous IFRS 9 au 30/06/2024	-	-	-	-					

NOTE-A1 - VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, SCP

	2024 juin		2023 déc.	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	1 555 349	-	1 472 697	-
Banques centrales, CCP	1 360 641	-	2 371 775	-
Total	2 915 990	-	3 844 472	-

NOTE-A2-BIS - CATÉGORIES D'ACTIFS FINANCIERS

	2024 juin	2023 déc.
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	7 616 011	6 956 738
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	5 896 635	5 229 458
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 719 376	1 727 280
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	788 095	756 287
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	29 240	43 656
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	758 855	712 630
Actifs financiers au coût amorti	105 610 312	104 481 487
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	4 160 807	5 355 171
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	92 328 255	90 754 890
Titres au coût amorti	9 121 250	8 371 427
Autres actifs financiers détenus au coût amorti	-	-

NOTE-A5 - PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

	2024 juin	2023 déc.
A VUE	3 515 169	4 562 108
Comptes ordinaires	3 171 558	3 950 871
Prêts et comptes au jour le jour	166 471	611 237
Valeurs reçues en pensions au jour le jour	177 140	-
Autres prêts et créances	-	-
A TERME	649 358	793 947
Comptes et prêts à terme	604 158	752 723
Prêts subordonnés et participants	-	-
Valeurs reçues en pensions à terme	29 257	-
Créances rattachées	15 943	41 224
Autres prêts et créances à terme	-	-
TOTAL BRUT	4 164 527	5 356 055
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-3 720	-884
TOTAL NET	4 160 807	5 355 171

NOTE-A6 - PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	2024 juin	2023 déc.
Crédit de trésorerie	1 071 943	226 732	13 128 397	199 998	14 627 069	14 949 279
comptes à vue débiteurs	452	226 732	4 650 304	2 434	4 879 921	4 836 171
créances commerciales sur le maroc	98 000	-	1 842 201	-	1 940 201	1 451 284
crédits à l'exportation	-	-	112 259	-	112 259	157 148
autres crédits de trésorerie	973 491	-	6 523 633	197 564	7 694 688	8 504 677
Crédits à la consommation	-	-	-	17 703 292	17 703 292	16 424 398
Crédits à l'équipement	365 308	767 342	7 452 644	395 400	8 980 694	8 878 761
Crédits immobiliers	308 125	-	9 407 702	24 947 355	34 663 182	33 708 060
Autres crédits	194 143	11 570 482	146	31 704	11 796 475	10 598 883
Créances acquises par affacturage	793 577	-	811 657	-	1 605 234	3 288 093
Intérêts courus à recevoir	-	19 732	126 804	46 429	192 965	166 317
Créances en souffrance	-	-	986 185	6 868 620	7 854 805	7 425 663
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-	-690	-1 422 277	-3 749 606	-5 172 573	-4 727 331
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Créances issues des opérations de location financement	-	-	-	-	-	-
Créances irrelatives aux opérations de réassurance et les avances faites aux assurés	-	-	-	-	-	-
Autres prêts et créances	-	33 052	-	44 061	77 113	42 768
TOTAL	2 733 096	12 616 650	30 491 256	46 487 253	92 328 255	90 754 890

(En milliers MAD)

NOTE-A8 - TITRES AU COÛT AMORTI

	2024 juin	2023 déc.
Obligations, bons du trésor et valeurs assimilées	3 279 963	3 889 633
Titres Cotés	-	-
Titres non Cotés	3 279 963	3 889 633
Autres titres de créance	5 841 287	4 481 794
Titres Cotés	-	-
Titres non Cotés	5 841 287	4 481 794
Juste valeur au bilan	9 121 250	8 371 427

NOTE-A9 - IMPÔTS DIFFÉRÉS

	2024 juin	2023 déc.
Actifs d'impôts différés	690 287	662 668
Passifs d'impôts différés	362 112	364 127
Position nette	328 175	298 540

NOTE-A9BIS - IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	2024 juin	2023 déc.
Impôts courants	437 423	462 338
Impôts différés	690 287	662 668
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES	1 127 710	1 125 006
Impôts courants	358 829	799 373
Impôts différés	362 112	364 127
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES	720 941	1 163 500

NOTE-A15 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024 juin			2023 déc.		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Terrains et constructions	2 341 837	538 142	1 803 695	2 312 900	517 839	1 795 061
Equipement, mobilier, installations	922 728	566 190	356 538	840 494	526 651	313 842
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	769 986	599 350	170 636	807 697	568 730	238 968
TOTAL	4 034 551	1 703 682	2 330 869	3 961 091	1 613 220	2 347 871

NOTE-A16 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2023 déc.	Autres mouvements	Acquisitions	Cessions ou retraits	2024 juin
Valeur brute	1 050 763	-	71 393	-4 751	1 117 405
Amortissement et dépréciation	-423 385	680	-13 557	1 279	-434 983
NET	627 378	680	57 836	-3 472	682 422

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION

	2023 déc.	Augmentation	Diminution	Autres flux	2024 juin
Valeur brute	353 090	18 089	-	-	371 179
Amortissement et dépréciation	-321 571	-54 149	4 475	-	-371 245
Total immobilisations corporelles	31 519	-36 060	4 475	-	-66
Valeur brute	493 223	-	-4 475	-	488 749
Amortissement et dépréciation	-6 732	-859	-	-	-7 591
Total immobilisations incorporelles	486 492	-859	-4 475	-	481 158
Total immobilisations	518 011	-36 919	-	-	481 092

NOTE-A17 - GOODWILL

	2023 déc.	Augmentation	Diminution	Perte de valeur de la période	2024 juin
Valeur brute	296 531	-	-	-	296 531
SOFAC	174 884	-	-	-	174 884
CIH CAPITAL MANAGEMENT	68 900	-	-	-	68 900
BADEEL	52 747	-	-	-	52 747
Cumul des pertes de valeur	-	-	-	-	-
Valeur nette au bilan	296 531	-	-	-	296 531

NOTE-A10 - COMPTES DE RÉGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	2024 juin	2023 déc.
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	397 558	278 982
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	146 406	147 080
Comptes d'encaissement	-	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	856 999	590 007
Autres débiteurs et actifs divers	2 369 633	2 097 901
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	3 770 596	3 113 970
Dépôts de garantie reçus	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	7 566	24 241
Comptes d'encaissement	-	-
Charges à payer et produits constatés d'avance	3 020 385	2 688 471
Autres créditeurs et passifs divers	3 228 729	2 312 865
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	6 256 680	5 025 576

NOTE-A13 - PARTICIPATION DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Entreprises associées	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Produit des activités ordinaires	Quote part dans le résultat
AJARINVEST	29 571	68 175	269 658	128 627	27 270
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE	29 571	68 175	269 658	128 627	27 270

NOTE-A14 - IMMEUBLES DE PLACEMENT

	Valeur brute 2023 déc.	Acquisitions	Cessions	Reclassements et variations de périmètre	Valeur brute 2024 juin
Immeubles de placements	1 836 139	35 456	-71 019	322	1 800 898
TOTAL	1 836 139	35 456	-71 019	322	1 800 898

(En milliers MAD)

SECTEURS OPÉRATIONNELS

BILAN	Activité bancaire	Activité de financement spécialisé	Autres	Eliminations	Total au 2024 juin
TOTAL BILAN	111 975 821	17 444 077	608 479	-3 059 370	126 969 007
Dont	-	-	-	-	-
ELEMENTS D'ACTIF					
Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, ccp	2 898 447	17 475	68	-	2 915 990
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5 409 639	9 037	80 683	-1 338 552	4 160 807
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	78 083 179	15 363 273	59 074	-1 177 271	92 328 255
Immobilisations corporelles	990 335	150 429	1 190 105	-	2 330 869
Immobilisations incorporelles	651 590	34 845	-4 013	-	682 422
ELEMENTS DU PASSIF					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	10 794 053	6 818 414	297 874	-2 327 690	15 582 651
Dettes envers la clientèle	72 920 151	3 319 981	32 121	-120 706	76 151 548
Titres de créance émis	10 112 737	4 180 901	-	-	14 293 639
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	5 405 738	303 548	-	-	5 709 286
Capitaux propres	6 703 666	819 046	47 706	-	7 570 418

COMPTE DE RESULTAT	Activité bancaire	Activité de financement spécialisé	Autres	Eliminations	Total au 2024 juin
Marges d'intérêt	1 165 219	304 176	-11 367	-	1 458 027
Marge sur commissions	176 425	35 131	-71	-12 169	199 315
Produit net bancaire	1 906 492	337 595	130 337	-41 209	2 333 215
Résultat d'exploitation	573 997	110 814	98 372	5 207	788 390
Résultat net	299 376	61 752	111 578	-	472 705
Résultat net part du groupe	301 546	40 941	99 649	-	442 137

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS ET DE GARANTIE

	2024 juin	2023 déc.
Engagements de financements et de garantie donnés	17 538 226	20 696 317
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	317 451
Engagements de financement en faveur de la clientèle	9 629 373	12 429 377
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	16 823	1 027 112
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	7 892 030	6 922 378
Engagements de financements et de garantie reçus	37 974 780	27 126 928
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	604 450	598 015
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	37 370 330	26 528 914

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination sociale	Pays	2024 juin		2023 déc.		Méthode de consolidation
		% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	
CIH	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Société mère
CIH COURTAGE	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
CIH PATRIMMO	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
LANACASH	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOFAC	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
SOFASSUR	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
SOFAC STRUCTURED FINANCE	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
TIVOLI	Maroc	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%	Intégration globale
UMNIA BANK	Maroc	40,00%	100,00%	40,00%	100,00%	Intégration globale
GHOSN ENNAKHIL	Maroc	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	Intégration globale
AJARINVEST	Maroc	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%	Mise en équivalence
BADEEL	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
CIH CAPITAL MANAGEMENT	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale

NOTE-R1 - MARGE D'INTÉRÊTS

	2024 juin	2023 juin
Sur opérations avec les établissements de crédit	63 168	45 295
Sur opérations avec la clientèle	2 254 329	2 075 811
Intérêts courus et échus sur titres de créance	2 546	4 596
Intérêts courus et échus sur titres au coût amorti	170 777	159 373
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit-bail	12 095	2 475
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Produits d'intérêts	2 502 915	2 287 551
Sur opérations avec les établissements de crédits	96 861	109 277
Sur opérations avec la clientèle	480 691	437 362
Titres de créance	106 387	82 433
Titres au coût amorti	7 819	10 178
Sur dettes représentées par titres	251 351	155 278
Sur dettes subordonnées	101 165	90 162
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit-bail	614	1 227
Autres intérêts et charges assimilés	-	-
Charges d'intérêts	1 044 888	885 918
MARGE D'INTERET	1 458 027	1 401 634

NOTE-R3 - GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR

	2024 juin	2023 juin
GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JV	533 182	512 425
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	498 147	484 216
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	122 021	166 182
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	376 126	318 034
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	35 036	28 209
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-2	-4 947
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables/dividendes	35 038	33 156

NOTE-R2 - MARGE SUR COMMISSIONS

	2024 juin			2023 juin		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	83 066	25 291	57 775	75 185	39 062	36 123
Sur opérations avec les établissements de crédit	2 534	2 500	34	-	-	-
Sur opérations avec la clientèle	55 637	-	55 637	52 406	-	52 406
Sur opérations sur titres	1 280	1 055	225	2 480	2 321	159
Sur opérations de change	23 616	21 736	1 880	20 299	36 740	-16 441
Sur opérations sur instruments financiers à terme	-	-	-	-	-	-
Prestation de services bancaires et financiers	341 117	199 578	141 540	253 792	112 578	141 215
Produits nets de gestions d'OPCVM	5 697	-	5 697	6 751	-	6 751
Produits nets sur moyens de paiement	244 133	-	244 133	162 364	-	162 364
Autres	91 287	199 578	-108 290	84 677	112 578	-27 901
Produits nets des commissions	424 183	224 868	199 315	328 977	151 640	177 338

(En milliers MAD)

NOTE-R4 - PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

	2024 juin	2023 juin
Produits de la promotion immobilière	-	-
Produits de l'activité hôtelière	2 505	4 877
Produits sur opération de location simple	-	-
Charges de l'activité hôtelière	-486	-150
Variations de juste valeur des immeubles de placement	-	-
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance	-	-
Dotations & reprises sur immeubles de placement	-	-
Variation des provisions techniques des contrats d'assurances	-	-
Autres produits	305 100	268 202
Autres charges	-164 628	-145 439
Produits et charges des autres activités	142 690	127 489

NOTE-R5 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	2024 juin	2023 juin
Charges de personnel	478 242	441 795
Impôts et taxes	25 006	26 177
Services extérieurs et autres charges	426 678	356 040
Charges d'exploitation	929 926	824 013

NOTE-R6 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	2024 juin	2023 juin
Dotations nettes des reprises aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-97 550	-97 893
Dotations nettes des reprises aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	-	-1 032
Total dotations	-97 550	-98 924

NOTE-R7 - COÛT DU RISQUE

	2024 Juin	2023 juin
Dotations aux provisions	738 908	715 707
Provisions pour dépréciations des prêts et créances	729 852	622 338
Provisions pour dépréciations des titres	-	-
Provisions pour risques et charges	9 055	93 369
Reprises de provisions	250 093	219 353
Reprises de provisions pour dépréciations des prêts et créances	247 616	215 565
Reprises de provisions pour dépréciations des titres	-	-
Reprises des provisions pour risques et charges	2 477	3 788
Variation des provisions	488 815	496 354
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	36 649	16 645
Récupération sur prêts et créances amorties	-8 116	-5 314
Autres pertes	-	-
COÛT DU RISQUE	517 348	507 685

NOTE-R8 - GAINS ET PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS

	2024 juin	2023 juin
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-3 211	-23 487
Plus value de cession	-3 009	-23 487
Moins value de cession	-202	-
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus value de cession	-	-
Moins value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	-232	7 720
GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS	-3 443	-15 767

NOTE-R9 - VARIATIONS DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION

	2024 juin	2023 juin
Dépréciation des écarts d'acquisition actifs	-	-
Écarts d'acquisition négatifs	-	-
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-

NOTE-R10 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

	2024 juin	2023 juin
Charge d'impôts exigibles	-377 909	-434 312
Charge d'impôts différés	38 397	75 255
Charge d'impôt de la période	-339 512	-359 057
Résultat avant impôts, dépréciations sur écarts d'acquisition et résultats des sociétés MEE	812 217	794 669
Taux d'impôt théorique	38,50%	37,75%
Impôt théorique	-312 704	-299 988
Ecart taux mère/filiales	27 023	12 014
Effet différences permanentes	-201 123	-73 677
Retraitement de la plus value de cession des titres consolidés	-	-
Effet des autres éléments	147 292	2 593
Charge effective d'impôts	-339 512	-359 057

NOTE-R11 - ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	2024 juin	2023 juin
Résultat net	472 705	435 612
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	208 651	190 153
Écarts de conversion	-	-
Variations de valeur des actifs financiers, comptabilisés directement en capitaux propres	208 651	190 153
Réévaluation des immobilisations	-	-
Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture	-	-
Impact IAS 19/OCI	-	-
Éléments relatifs aux sociétés mises en équivalence	-	-
Total cumulé	681 356	625 766
part du groupe	650 788	602 884
part des minoritaires	30 568	22 882

NOTE-R12 - RÉSULTAT PAR ACTION DE BASE ET DILUÉ

	2024 juin	2023 juin
Résultat net part du Groupe	442 137	412 731
Nombre d'actions ordinaires émises	30 519 784	30 519 784
Résultat par action de base et dilué en dh	14,5	13,5

**forvis
mazars**

Forvis Mazars
76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca – Maroc

Deloitte.

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3ème étage
La Marina Casablanca

GRUPE CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER**(Groupe CIH BANK)****ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUI 2024**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK) et ses filiales (Groupe CIH BANK) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2024. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 7.570.418, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 472.705.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe CIH arrêtés au 30 juin 2024, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 19 septembre 2024

Les commissaires aux comptes**FORVIS MAZARS**

FORVIS MAZARS AUDIT ET CONSEIL
RÉSIDENTE KOUTOUBIA, 7ème ÉTAGE
CASABLANCA - MAROC
Tél. : +33 525 423 423
www.mazars.ma

Taha Ferdaous
Associé

DELOITTE AUDIT

DELOITTE AUDIT
RÉSIDENTE SIDI MOHAMMED BEN ABDELLAH
BÂTIMENT C, TOUR IVOIRE 3, 3ème ÉTAGE
LA MARINA CASABLANCA
Tél. : +33 525 423 423
www.deloitte.ma

Hicham Belemqadem
Associé

COMPTES SOCIAUX AU 30/06/2024

Etat A1 : Etat des principales méthodes d'évaluation appliquées

Les comptes sociaux du CIH-BANK arrêtés au 30/06/2024 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit. Et, ils sont présentés conformément aux dispositions du PCEC.

CRÉANCES ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURES

Classification des créances :

Les créances sont présentées en deux catégories, les créances sur les établissements de crédit et assimilés et les créances sur la clientèle. La première catégorie est ventilée selon la durée initiale de la créance en créances à vue et créances à terme. Alors que la deuxième catégorie est ventilée selon l'objet économique de la créance en crédits de trésorerie et de consommation, crédits à l'équipement, crédits immobiliers, créances acquises par affacturage et autres crédits.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Engagements par signatures :

Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie. Les valeurs et suretés reçues en couverture des opérations de crédit réalisées avec la clientèle sont comptabilisées, au même titre que les garanties reçues des fonds et institutions marocains de garantie des crédits en hors bilan.

Créances en souffrance sur la clientèle :

Les créances en souffrance sont classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises, selon les degrés de risque prévus à la circulaire de Bank Al Maghreb. Ces créances sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Et, elles sont logées au niveau des « autres crédits » déduction faite des provisions et des agios réservés.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, après déduction des agios réservés et des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - 20% pour les créances pré-douteuses ;
 - 50% pour les créances douteuses ;
 - 100% pour les créances compromises.
- Les créances en souffrance sont réinscrites en encours sain quand les règlements reprennent de façon régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelles d'origine ;
- Dès leur déclassement, les créances en souffrance donnent lieu à la constatation d'agios réservés ;
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées à l'occasion d'accords transactionnels pour solde de tout compte ou à l'issue de procédures judiciaires ;
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance enregistrent une évolution favorable (remboursement total ou partiel, restructuration, apurement...);
- Les dotations et reprises des provisions pour dépréciation des créances, de même que les charges couvertes par ces provisions figurent au compte de résultat parmi les éléments relatifs au coût du risque ;
- Les provisions constituées au titre des créances ayant fait l'objet de restructuration, ne sont reprises qu'à l'expiration du délai d'observation de six mois après la date d'échéance du premier règlement convenu.

Généralement, les estimations des garanties sont effectuées en interne par les services de la Banque compte tenu de son expertise en la matière. Pourtant, La banque recourt de plus en plus aux rapports des expertises judiciaires et de manière ponctuelle à des experts indépendants pour l'évaluation des gages d'une valeur importante. Il est à noter que le CIH-Bank retient la valeur la plus faible lorsqu'il dispose de plusieurs estimations (estimations internes/ externes/Judiciaires).

PORTEFEUILLE DE TITRES

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du PCEC. Les titres sont classés d'une part en fonction de leur nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété) et d'autre part par en fonction de l'intention (titre de transaction, de placement, d'investissement ou de participation).

Titres de transaction :

Sont des titres acquis en vue de leur revente à court terme dans le but d'en tirer un profit et qui sont négociables sur un marché actif.

A leur date d'achat, les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et coupon couru inclus.

A chaque arrêté comptable, les titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences, résultant des variations de prix de marché, est porté au compte de produits et charges.

Titres de placement :

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

A leur date d'acquisition, ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon inclus.

Les primes et décotes sur titres de placement, résultant de la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres à revenu fixe, font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle des titres par la méthode actuarielle.

A chaque arrêté comptable, les titres sont évalués par référence au prix du marché du jour le plus récent. Les moins-values latentes sont constatées par voie de provision, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Titres d'investissement :

Sont les titres assortis d'une échéance fixée, acquis ou qui proviennent de la catégorie « titres de placement », avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à leur échéance.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon couru inclus. Les primes et décotes constatées sur titres d'investissement font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle des titres par la méthode actuarielle.

A chaque arrêté comptable, les moins-values latentes ne font pas l'objet de provisions et les plus-values latentes ne sont pas constatées.

Titres de participation :

Sont classés parmi ces valeurs, les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Les titres de participation et emplois assimilés sont comptabilisés et évalués conformément aux règles générales d'évaluations du PCEC.

Les plus et moins-values de cessions sur titres de participation sont enregistrées pour le montant net de l'opération de cession en « plus values ou moins values de cession sur actifs immobilisés » et en aval du résultat brut d'exploitation.

OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVISES

Les opérations libellées en devises sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du PCEC. Ces opérations sont enregistrées dans des comptes ouverts et tenus dans chacune des devises utilisées.

A chaque arrêté comptable, les avoirs en billets de banque étrangers, traveller's chèques et lettres de crédit sont convertis en dirhams sur la base du cours rachat aux banques communiqué par Bank Al-Maghrib à la date d'arrêté des comptes. Alors que les autres éléments d'actif, de passif et de hors bilan libellés en devises sont convertis en dirhams sur la base de la moyenne des cours acheteurs et vendeurs des devises cotées par Bank Al-Maghrib lors de la clôture du marché, à la date d'arrêté des comptes ou à la date la plus récente en ce qui concerne les devises non cotées le jour de l'arrêté.

A chaque arrêté comptable, les différences entre d'une part, les montants résultant de l'évaluation des comptes de positions de change et d'autre part, les montants inscrits dans les comptes de contre-valeur des positions de change sont portées au compte de produits et charges. La contrepartie de ces enregistrements est inscrite dans les comptes de contre-valeur de positions de change.

Les produits et charges courus en devises relatifs aux prêts, aux emprunts, aux titres ou aux opérations de hors bilan sont comptabilisés, après leur conversion en dirhams sur la base du cours au comptant de la devise concernée, en comptes de produits et charges.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations d'exploitation sont inscrites à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode linéaire. Par ailleurs, les immobilisations hors exploitation ne sont pas amorties mais font l'objet le cas échéant de provisionnement en fonction des conclusions des rapports d'expertise externe réalisés chaque année pour un certain nombre de gages et des informations disponibles à la date de l'arrêté comptable.

A l'exception des actifs immobiliers acquis par voie de dation en paiement, de vente à réméré et d'adjudication qui sont logés en autres actifs, précisément en valeurs & emplois assimilés. Ces derniers sont gérés selon les dispositions de la directive de Bank Al-Maghrib n°4/W/2021.

DETTES À VUE ET À TERME

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ainsi que celles sur la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés : dettes à vue et à terme ;
- Dettes envers la clientèle : Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs de la clientèle.

Les intérêts courus relatifs à ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste comporte les provisions qui permettent de constater l'existence de pertes et charges dont la réalisation est probable mais l'évaluation incertaine, ou qui ne font pas face à la dépréciation d'un actif identifié.

Ces provisions comprennent au 30/06/2024 une provision pour risques généraux d'un montant de 1 898 millions de Dirhams constituée en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non avérés.

PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LES COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts :

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés en contrepartie du compte de résultat.

Commissions :

Les produits et charges qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

COMPTES SOCIAUX AU 30/06/2024

BILAN ACTIF

ACTIF	juin-24	déc-23
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 966 873	2 788 234
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 900 796	5 996 170
- A vue	1 805 825	2 535 242
- A terme	3 094 972	3 460 928
Créances sur la clientèle	70 436 441	69 219 086
- Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	16 814 801	17 260 305
- Crédits et financements participatifs à l'équipement	9 988 623	9 739 331
- Crédits et financements participatifs immobiliers	28 995 523	28 586 827
- Autres crédits et financements participatifs	14 637 493	13 632 623
Créances acquises par affacturage	1 624 195	3 297 949
Titres de transaction et de placement	7 588 797	6 934 314
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	5 548 055	4 988 370
- Autres titres de créance	444 776	349 165
- Certificats de Sukuk	-	-
- Titres de propriété	1 595 966	1 596 779
Autres actifs	4 119 492	3 675 501
Titres d'investissement	9 121 250	8 371 427
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 218 141	3 825 512
- Autres titres de créance	5 903 110	4 545 915
- Certificats de Sukuk	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	2 426 506	2 426 280
- Participation dans les entreprises liées	1 981 217	1 980 986
- Autres titres de participation et emplois assimilés	445 289	445 294
- Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés	453 763	557 355
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	209 557	154 784
Immobilisations corporelles	1 342 247	1 324 122
TOTAL ACTIF	104 189 917	104 745 221

BILAN PASSIF

PASSIF	juin-24	déc-23
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	9 432 456	11 840 652
- A vue	1 234 741	602 939
- A terme	8 197 715	11 237 713
Dépôts de la clientèle	67 582 295	66 121 351
- Comptes à vue créditeurs	41 031 909	42 856 885
- Comptes d'épargne	10 959 394	10 190 522
- Dépôts à terme	12 707 550	11 237 038
- Autres comptes créditeurs	2 883 441	1 836 907
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	10 112 737	11 389 883
- Titres de créance négociables	10 112 737	11 389 883
- Emprunts obligataires	-	-
- Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	3 227 266	2 754 557
Provisions pour risques et charges	2 173 919	2 035 898
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	5 405 738	4 390 369
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	1 776 513	1 776 513
Capital	3 051 978	3 051 978
- Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	956 741	764 011
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	470 273	620 007
TOTAL PASSIF	104 189 917	104 745 221

HORS BILAN

Libellé	juin-24	déc-23
ENGAGEMENTS DONNÉS	16 918 092	20 327 124
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	317 451
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	9 009 239	12 060 183
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	16 823	1 027 112
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	7 892 030	6 922 378
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	23 779 520	16 430 132
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	604 450	604 450
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	23 175 070	15 825 683
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Libellé	juin-24	juin-23
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 269 533	3 003 273
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	83 256	60 572
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 777 851	1 650 008
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	170 469	160 888
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	314 055	259 343
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	318 274	236 288
Autres produits bancaires	605 629	636 174
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 258 575	1 082 488
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	154 616	182 731
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	508 853	445 361
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	185 759	112 869
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	409 347	341 527
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	2 010 958	1 920 785
Produits d'exploitation non bancaire	10 422	10 811
Charges d'exploitation non bancaire	8 180	842
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	858 208	751 877
Charges de personnel	346 275	327 299
Impôts et taxes	17 491	19 506
Charges externes	399 031	309 037
Autres charges générales d'exploitation	16 961	13 749
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	78 450	82 287
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	562 517	534 311
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	380 813	202 566
Pertes sur créances irrécouvrables	9 394	16 583
Autres dotations aux provisions	172 309	315 163
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	194 440	167 004
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	151 078	127 273
Récupérations sur créances amorties	6 751	3 810
Autres reprises de provisions	36 611	35 921
RESULTAT COURANT	786 915	811 570
Produits non courants	1	2
Charges non courantes	44 298	40 456
RESULTAT AVANT IMPOTS	742 617	771 116
Impôts sur les résultats	272 344	350 308
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	470 273	420 808

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

Libellé	juin-24	juin-23
+ Intérêts et produits assimilés	2 031 576	1 871 468
- Intérêts et charges assimilées	849 229	740 962
MARGE D'INTERET	1 182 347	1 130 507
+ Produits sur financements participatifs	-	-
- Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
- Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara	-	-
+ Commissions perçues	343 069	259 034
- Commissions servies	177 435	116 609
Marge sur commissions	165 635	142 425
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	126 221	169 919
+ Résultat des opérations sur titres de placement	22 212	14 069
+ Résultat des opérations de change	275 042	194 459
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-2 175	-
Résultat des opérations de marché	421 300	378 447
+ Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
+ Divers autres produits bancaires	332 147	338 114
- Diverses autres charges bancaires	90 471	68 708
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPOTS D'INVESTISSEMENT ET DES MOUWAKIL	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	2 010 958	1 920 785
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	500	-
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	10 422	10 811
- Autres charges d'exploitation non bancaire	8 180	842
- Charges générales d'exploitation	858 208	751 877
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 155 492	1 178 877
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-232 379	-88 066
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-136 198	-279 241
RESULTAT COURANT	786 915	811 570
RESULTAT NON COURANT	-44 297	-40 454
- Impôts sur les résultats	272 344	350 308
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	470 273	420 808

(En milliers MAD)

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

Libellé	juin-24	juin-23
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	470 273	420 808
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	78 450	82 287
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	154 704	295 308
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	25 708	34 890
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	2 573	3 048
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	82	-0
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	675 229	760 466
- Bénéfices distribués	427 277	427 277
AUTOFINANCEMENT	247 952	333 189

ÉTAT DES DÉROGATIONS

INDICATIONS DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II- Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Libellé	juin-24	déc-23
Produits d'exploitation bancaire perçus	3 269 533	5 901 255
Récupérations sur créances amorties	6 751	23 788
Produits d'exploitation non bancaire perçus	10 422	99 260
Charges d'exploitation bancaire versées	(1 258 575)	(2 201 092)
Charges d'exploitation non bancaire versées	(8 180)	(155 123)
Charges générales d'exploitation versées	(858 208)	(1 607 467)
Impôts sur les résultats versés	(272 344)	(659 375)
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	889 398	1 401 246
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 089 374	(2 052 879)
Créances sur la clientèle	462 400	(4 687 098)
Titres de transaction et de placement	(654 483)	2 197 012
Autres actifs	(443 991)	(697 097)
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	(2 408 196)	(2 331 446)
Dépôts de la clientèle	1 460 944	3 443 390
Titres de créance émis	(1 277 146)	3 107 793
Autres passifs	472 708	465 019
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	(1 298 390)	(555 306)
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	(408 992)	845 941
Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	61 828	432 103
Acquisition d'immobilisations financières	(1 121 643)	(484 863)
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(163 465)	(353 106)
Intérêts perçus	-	-
Dividendes perçus	238 188	222 918
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(985 092)	(182 948)
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	1 000 000	-
Emission d'actions	-	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	(427 277)	(427 277)
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	572 723	(427 277)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	(821 361)	235 716
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2 788 234	2 552 518
TRÉSORERIE À LA CLOTURE DE L'EXERCICE	1 966 873	2 788 234

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

CRÉANCES	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2024	Total 31/12/2023
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	727 990	-	521 868	916 433	2 166 290	3 482 508
VALEURS REÇUES EN PENSION	-	177 140	529 248	-	706 388	499 847
- au jour le jour	-	177 140	-	-	177 140	-
- à terme	-	-	529 248	-	529 248	499 847
PRÊTS DE TRÉSORERIE	-	-	-	764 630	764 630	1 356 418
- au jour le jour	-	-	-	166 471	166 471	611 237
- à terme	-	-	-	598 159	598 159	745 181
PRÊTS FINANCIERS	-	1 378 368	596 842	-	1 975 210	2 191 368
CRÉANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
AUTRES CRÉANCES	-	350	-	-	350	13 152
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	-	12 271	3 236	412	15 919	41 200
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
TOTAL	727 990	1 568 128	1 651 193	1 681 475	5 628 786	7 584 493

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

CRÉANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2024	Total 31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS DE TRÉSORERIE	1 523 295	202 874	12 656 169	180 155	14 562 494	14 881 075
- Comptes à vue débiteurs	451 804	202 874	4 160 981	143 831	4 959 490	4 948 390
- Créances commerciales sur le Maroc	98 000	-	1 842 201	-	1 940 201	1 451 284
- Crédits à l'exportation	-	-	112 259	-	112 259	157 148
- Autres crédits de trésorerie	973 491	-	6 540 729	36 324	7 550 544	8 324 253
- Autres financements participatifs de trésorerie	-	-	-	-	-	-
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À LA CONSOMMATION	-	-	-	2 212 867	2 212 867	2 326 301
- Crédits à la consommation	-	-	-	2 212 867	2 212 867	2 326 301
- Mourabaha à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À L'ÉQUIPEMENT	365 308	929 875	8 222 917	395 400	9 913 500	9 688 991
- Crédits à l'équipement	365 308	929 875	8 222 917	395 400	9 913 500	9 688 991
- Mourabaha à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à l'équipement	-	-	-	-	-	-
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS	308 125	-	9 926 445	18 742 888	28 977 458	28 576 429
- Crédits immobiliers	308 125	-	9 926 445	18 742 888	28 977 458	28 576 429
- Mourabaha immobilière	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs immobiliers	-	-	-	-	-	-
AUTRES CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	194 143	11 788 729	3 967	9 474	11 996 313	11 021 314
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	793 577	-	830 618	-	1 624 195	3 297 949
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	-	19 703	126 604	6 025	152 332	130 105
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	297	611 989	2 009 192	2 621 478	2 594 870
- Créances pré-douteuses	-	-	21 947	318 496	340 443	375 349
- Créances douteuses	-	226	57 829	206 557	264 612	180 499
- Créances compromises	-	71	532 214	1 484 139	2 016 423	2 039 022
TOTAL	3 184 448	12 941 478	32 378 709	23 556 002	72 060 636	72 517 035

(En milliers MAD)

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 30/06/2024	Total 31/12/2023
			financiers	non financiers		
TITRES COTÉS	-	-	-	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTÉS	1 280 280	10 879 638	4 446 940	-	16 606 858	15 198 713
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	8 726 380	-	-	8 726 380	8 771 108
Obligations	107 075	2 153 258	128 825	-	2 389 158	2 566 451
Autres titres de créance	1 173 205	-	2 722 150	-	3 895 355	2 264 401
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	1 595 966	-	1 595 966	1 596 753
ICNE	1 496	55 926	45 766	-	103 189	107 028
TOTAL	1 281 777	10 935 564	4 492 707	-	16 710 047	15 305 741

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

Titres	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	5 900 417	5 900 417	5 900 417	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	5 548 055	5 548 055	5 548 055	-	-	-
Obligations	229 155	229 155	229 155	-	-	-
Autres titres de créance	123 207	123 207	123 207	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	1 749 727	1 688 560	92 380	180	61 347	61 347
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	92 448	92 444	92 380	30	34	34
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	1 657 279	1 596 116	-	150	61 313	61 313
TITRES D'INVESTISSEMENT	9 121 250	9 121 250	-	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	3 218 141	3 218 141	-	-	-	-
Obligations	2 212 491	2 212 491	-	-	-	-
Autres titres de créance	3 690 618	3 690 618	-	-	-	-

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS

RUBRIQUE	MONTANT
Instruments optionnels	-
Opérations diverses sur titres (débiteur)	121 274
Sommes réglées à récupérer auprès des émetteurs	-
Autres comptes de règlement relatif aux opérations sur titres	121 274
Débiteurs divers	574 417
- Sommes dues par l'Etat	450 929
- Sommes dues par les organismes de prévoyance	-
- Sommes diverses dues par le personnel	700
- Comptes clients de prestations non bancaire	-
- Divers autres débiteurs	122 787
Valeurs et emplois divers	1 510 514
- Valeurs et emplois divers	1 510 514
Comptes d'ajustement de hors bilan (débiteur)	302 771
Comptes d'écart sur devises et titres (débiteur)	-
Pertes potentielles sur opérations de couverture non dénouées	-
Pertes à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	93 866
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (débiteur)	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	764 904
- Produits à recevoir	570 265
- Charges constatées d'avance	194 640
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	759 464
Créances en souffrance sur opérations diverses	80 124
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses	87 843
TOTAL	4 119 492

TITRES DE PARTICIPATIONS ET EMPLOIS ASSIMILÉS AU 30/06/2024

	Capital Social	VN	Actions détenues en nombre	Actions détenues en %	Situation au 30 juin 2024			Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
					Montant	Provisions	Montant net des provisions	Date de clôture de l'exercice	Situation Nette	Résultat Net	
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIÉES			13 904 892		2 285 143	303 931	1 981 212		2 311 965	289 750	155 827
SOFAC	210 450 000	100	1 395 543	66,30%	521 258	-	521 258	31/12/2023	938 727	201 504	66 302
Umnia BANK	1 100 000 000	100	3 600 000	40,00%	440 000	-	440 000	31/12/2023	498 028	-17 779	-
PALM-BAY	100 000 000	1 000	85 000	85,00%	10 000	10 000	-	-	-	-	-
LE TIVOLI	44 462 000	100	444 609	89,36%	115 191	40 000	75 191	31/12/2023	-37 180	-10 091	-
RHOSN ENNAKHIL	400 000	100	3 200	80,00%	320	-	320	31/12/2023	28 127	23 509	-
CIH COURTAGE	1 000 000	100	10 000	100,00%	1 000	-	1 000	31/12/2022	28 403	27 169	30 800
SANGHO	494 000	100	4 940	100,00%	253 831	253 831	-	31/12/2023	-5 277	-6 480	-
LANA CASH	35 000 000	100	349 994	99,99%	34 999	-	34 999	31/12/2023	-7 914	12 568	-
HMST (Ex SCI NATHALIE)	100 000	100	1 000	100,00%	100	100	-	31/12/2023	771	9	-
BMCJ ASSET MANAGEMENT	1 000 000	100	10 000	100,00%	70 000	-	70 000	31/12/2023	1 743	643	-
CIH PATRIMMO	806 083 813	100	8 000 606	100,00%	838 444	-	838 444	31/12/2023	866 537	58 699	58 724
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS			6 409 091		452 125	6 833	445 293		10 522 729	316 596	82 362
ATLANTASANAD	602 835 950	10	6 028 360	9,99%	410 057	-	410 057	31/12/2023	3 916 812	442 642	34 362
AJARINVEST	7 000 000	100	28 000	40,00%	2 800	-	2 800	31/12/2021	12 253	14 918	48 000
TAKAFULIA ASSURANCES	50 300 000	100	100 600	20,00%	10 060	-	10 060	-	-	-	-
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98 200 000	100	70 000	7,13%	7 000	-	7 000	31/12/2016	182 731	83 632	-
L'IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	19 005 000	100	12 670	6,67%	1 267	-	1 267	31/12/2014	21 519	216	-
INTERBANK	11 500 000	100	6 899	6,00%	690	690	-	31/12/2014	12 489	140	-
SGFG	1 000 000	100	588	5,88%	59	-	59	31/12/2022	5 019 488	-246 492	-
SBVC CASABLANCA	387 517 900	100	116 256	3,00%	11 765	-	11 765	31/12/2023	758 506	10 928	-
MAROCLEAR	100 000 000	5 000	275	1,38%	275	-	275	31/12/2022	334 068	12 559	-
FONDS DE GARANTIE DE DAR ADDAMANE	-	-	-	0,00%	750	750	-	-	-	-	-
SIDI IFNI	100 000	100	200	20,00%	20	20	-	-	-	-	-
SIDETSA	6 100 000	100	9 150	15,00%	915	915	-	-	-	-	-
SUD LUXE	300 000	100	450	15,00%	45	45	-	-	-	-	-
IMEG C/C	2 100 000	100	3 000	14,29%	300	300	-	-	-	-	-
SICOPAR	37 000 000	500	7 423	10,03%	3 737	3 737	-	-	-	-	-
IDMAJ SAKANE	20 000 000	100	20 000	10,00%	2 000	-	2 000	31/12/2014	48 314	3 014	-
SED FES	10 000 000	100	5 000	5,00%	375	375	-	-	-	-	-
SMIT	100 000 000	100	219	0,02%	10	-	10	31/12/2014	216 548	-4 961	-
ADER-FES	35 000 000	100	1	0,00%	-	-	-	-	-	-	-
TITRES DE MOUCHARAKA											
Moucharaka fixe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moucharaka dégressive	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TITRES DE MOUDARABA											
Moudaraba restreinte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moudaraba non restreinte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL			20 313 983		2 737 268	310 764	2 426 505		12 834 693	606 346	238 188

(En milliers MAD)

CRÉANCES SUBORDONNÉES

RUBRIQUES	MONTANT GLOBAL	APPARENTÉS				EXERCICE 30/06/2024	EXERCICE 31/12/2023
		ETS. DE CRÉD. & ASSIM.	ESES FINANCIÈRE	ESES NON FINANCIÈRE	AUTRES APPARENTÉS		
Créances subordonnées	453 763	453 763	-	-	-	453 763	557 355
Titres subordonnés des établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-	-	-
Titres subordonnés de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Prêts subordonnés aux établissements de crédits et assimilés	453 763	453 763	-	-	-	453 763	557 355
Prêts subordonnés à la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-	-
Agios réservés sur créances subordonnées	-	-	-	-	-	-	-
(-) Provisions pour créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-	-

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions/reclassement au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits/reclassement au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	335 679	61 299	7	396 972	180 895	6 519	-	187 415	209 557
Droit au bail	77 743	-	-	77 743	100	-	-	100	77 643
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	257 936	61 299	7	319 229	180 795	6 519	-	187 315	131 914
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 559 193	102 165	12 623	2 648 735	1 235 070	71 931	514	1 306 488	1 342 247
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	1 061 326	10 400	-	1 071 726	330 701	17 161	-	347 862	723 865
Terrain d'exploitation	140 760	-	-	140 760	-	-	-	-	140 760
Immeubles d'exploitation. Bureaux	737 660	10 400	-	748 060	246 864	14 032	-	260 896	487 164
Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	815	-	-	815	815	-	-	815	-
Immeubles d'exploitation. Logements de vacances	182 091	-	-	182 091	83 022	3 129	-	86 151	95 941
MOBILIER ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION	555 813	16 708	-	572 522	370 397	27 941	-	398 339	174 183
Mobilier de bureau d'exploitation	77 110	2 278	-	79 388	48 507	2 310	-	50 817	28 571
Matériel de bureau d'exploitation	60 812	599	-	61 411	43 456	3 040	-	46 496	14 915
Matériel Informatique	391 268	13 493	-	404 761	257 563	21 445	-	279 009	125 752
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	7 295	-	-	7 295	5 002	371	-	5 373	1 922
Autres matériels d'exploitation	19 329	338	-	19 667	15 869	774	-	16 644	3 023
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	871 023	47 201	11 549	906 674	505 323	25 529	51	530 801	375 873
IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION	71 030	27 856	1 074	97 812	28 649	1 300	463	29 486	68 326
Terrains hors exploitation	602	-	-	602	-	-	-	-	602
Immeubles hors exploitation	2 610	-	488	2 123	1 403	-	463	940	1 182
Mobilier et matériel hors exploitation	39 485	423	-	39 909	27 179	1 292	-	28 471	11 438
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	28 333	27 432	586	55 179	67	7	-	74	55 105
TOTAL	2 894 872	163 465	12 630	3 045 707	1 415 966	78 450	514	1 493 902	1 551 804

TABLEAU DES PLUS ET MOINS VALUES / CESSIONS DES IMMOBILISATIONS

Rubrique	Valeur comptable brute	CUM AMORT	VNC	Produit de la cession	Plus-value de cession	Moins-value de cession
Immobilisation corporelles hors exploitation	625 011	5 138	619 873	618 275	76 715	78 313
Immobilisation incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Immobilisation corporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Immobilisation incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
TOTAL	625 011	5 138	619 873	618 275	76 715	78 313

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Dettes	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2024	Total 31/12/2023
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS	-	-	94 990	149 090	244 080	372 327
VALEURS DONNÉES EN PENSION	4 901 208	-	-	-	4 901 208	6 953 402
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	4 901 208	-	-	-	4 901 208	6 953 402
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	2 112 000	-	544 261	-	2 656 261	3 072 930
- au jour le jour	-	-	544 261	-	544 261	144 261
- à terme	2 112 000	-	-	-	2 112 000	2 928 669
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS FINANCIERS	-	-	217 276	929 422	1 146 698	1 301 673
AUTRES DETTES (y compris Hamish Al Jiddiya)	-	458 936	-	-	458 936	98 974
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	22 638	-	164	2 470	25 272	41 346
TOTAL	7 035 846	458 936	856 691	1 080 982	9 432 456	11 840 652

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Dépôts	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2024	Total 31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	762 117	715 368	6 632 712	32 921 712	41 031 909	42 856 698
Comptes d'épargne	-	-	-	10 959 369	10 959 369	10 190 497
Dépôts à terme	1 264 702	2 076 097	732 462	8 484 167	12 557 428	11 105 460
Autres comptes créditeurs	23 914	48 548	1 415 153	1 395 827	2 883 442	1 836 907
Intérêts courus à payer	223	26 975	42 527	80 422	150 147	131 789
TOTAL	2 050 956	2 866 988	8 822 854	53 841 497	67 582 295	66 121 351

DETTES SUBORDONNÉES

RUBRIQUES	MONTANT GLOBAL	NON APPARENTÉ	APPARENTÉS				Total 30/06/2024	Total 31/12/2023
			ETS. DE CRÉD. & ASSIM.	ESES FINANCIÈRE	ESES NON FINANCIÈRE	AUTRES APPARENTÉS		
Dettes subordonnées	5 300 000	-	4 300 000	1 000 000	-	-	5 300 000	4 300 000
Dettes subordonnées à durée déterminée	4 000 000	-	3 000 000	1 000 000	-	-	4 000 000	3 000 000
Titres subordonnés à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnés à durée déterminée auprès des établissements de crédit	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-	3 000 000	3 000 000
Emprunts subordonnés à durée déterminée auprès de la clientèle	1 000 000	-	-	1 000 000	-	-	1 000 000	-
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1 300 000	-	1 300 000	-	-	-	1 300 000	1 300 000
Titres subordonnés à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnés à durée déterminée auprès des établissements de crédit	400 000	-	400 000	-	-	-	400 000	400 000
Emprunts subordonnés à durée déterminée auprès de la clientèle	900 000	-	900 000	-	-	-	900 000	900 000
Intérêts courus à payer	105 738	-	105 738	-	-	-	105 738	90 369

(En milliers MAD)

TITRES DE CRÉANCE ÉMIS (Y COMPRIS LES DETTES SUBORDONNÉES)

Nature	Date Émission	Taux actuel (%)	Nature du taux	Fréquence de révision	Prime de risque (en bps)	Durée	Mode de remboursement	Échéance finale	Montant émis (Kdh)	Montant non amorti (Kdh)	ICNE (Kdh)	CRD + ICNE
Obligations subordonnées	09/01/2015	4,75	Taux Fixe			10	In Fine	09/01/2025	53 300	53 300	1 204	54 504
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux Fixe			10	In Fine	18/05/2028	82 600	82 600	400	83 000
Obligations subordonnées	09/01/2015	4,75	Taux Fixe			10	In Fine	09/01/2025	626 500	626 500	14 148	640 648
Obligations subordonnées	09/01/2015	3,99	Taux Revisable	Annuelle		10	In Fine	09/01/2025	320 200	320 200	6 175	326 375
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,82	Taux Fixe			10	In Fine	15/12/2026	39 400	39 400	818	40 218
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,80	Taux Revisable	Annuelle		10	In Fine	15/12/2026	960 600	960 600	20 178	980 778
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux Fixe			10	In Fine	18/05/2028	417 400	417 400	2 023	419 423
Obligations subordonnées	18/05/2018	3,73	Taux Revisable	Annuelle		10	In Fine	18/05/2028	500 000	500 000	2 279	502 279
Obligations subordonnées	07/06/2024	4,44	Taux Fixe			10	In Fine	07/06/2034	350 000	350 000	1 022	351 022
Obligations subordonnées	07/06/2024	3,75	Taux Revisable	Annuelle		10	In Fine	07/06/2034	650 000	650 000	1 625	651 625
Obligations subordonnées perpétuelles	28/12/2018	6,23	Taux Revisable	Annuelle			Perpétuel		150 000	150 000	4 749	154 749
Obligations subordonnées perpétuelles	28/12/2018	5,73	Taux Revisable	Annuelle			Perpétuel		350 000	350 000	10 362	360 362
Obligations subordonnées perpétuelles	28/07/2022	5,41	Taux Revisable	Annuelle			Perpétuel		800 000	800 000	40 755	840 755
SOUS TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES									5 300 000	5 300 000	105 738	5 405 738
CDN	18/05/2020	2,97	Taux Fixe			5	In Fine	18/05/2025	950 000	950 000	3 401	953 401
CDN	18/05/2020	3,51	Taux Revisable	Annuelle		5	In Fine	18/05/2025	235 000	235 000	1 008	236 008
CDN	29/07/2020	2,53	Taux Fixe			5	In Fine	01/08/2025	530 000	530 000	12 273	542 273
CDN	29/09/2020	2,59	Taux Fixe			5	In Fine	29/09/2025	556 000	556 000	10 859	566 859
CDN	25/06/2021	2,37	Taux Fixe		40	5	In Fine	01/07/2026	188 000	188 000	4 456	192 456
CDN	25/06/2021	2,61	Taux Fixe		50	7	In Fine	25/06/2028	485 000	485 000	208	485 208
CDN	22/11/2021	2,63	Taux Fixe		50	7	In Fine	22/11/2028	981 000	981 000	15 649	996 649
CDN	24/05/2022	2,72	Taux Fixe		40	5	In Fine	24/05/2027	50 000	50 000	142	50 142
CDN	24/05/2022	3,51	Taux Revisable	Annuelle	40	5	In Fine	24/05/2027	2 045 000	2 045 000	7 577	2 052 577
CDN	20/04/2023	3,95	Taux Fixe		25	1	In Fine	19/07/2024	1 339 100	1 339 100	63 300	1 402 400
CDN	29/05/2023	4,12	Taux Fixe		30	2	In Fine	01/10/2025	700 000	700 000	31 440	731 440
CDN	03/07/2023	3,62	Taux Fixe		25	1	In Fine	03/07/2024	26 100	26 100	940	27 040
CDN	27/07/2023	3,5	Taux Fixe		25	1	In Fine	26/07/2024	67 900	67 900	2 214	70 114
CDN	22/09/2023	3,6	Taux Fixe		22	1	In Fine	02/12/2024	652 000	652 000	18 149	670 149
CDN	22/09/2023	3,85	Taux Fixe		31	3	In Fine	02/02/2026	210 000	210 000	6 252	216 252
CDN	22/09/2023	3,93	Taux Fixe		33	3	In Fine	22/09/2026	293 000	293 000	8 904	301 904
CDN	22/09/2023	4,07	Taux Fixe		37	4	In Fine	22/09/2027	345 000	345 000	10 857	355 857
CDN	27/09/2023	3,48	Taux Fixe			1	In Fine	27/09/2024	58 600	58 600	1 549	60 149
CDN	21/02/2024	3,4	Taux Fixe		22	1	In Fine	19/02/2025	129 300	129 300	1 600	130 900
CDN	04/04/2024	3,3	Taux Fixe			1	In Fine	04/04/2025	70 400	70 400	560	70 960
SOUS TOTAL CERTIFICATS DE DEPOT									9 911 400	9 911 400	201 337	10 112 737
TOTAL GENERAL									15 211 400	15 211 400	307 075	15 518 475

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS

RUBRIQUE	MONTANT
Instruments optionnels vendus	-
Comptes de règlement d'opérations sur titres	7 566
Dettes sur titres	-
Versement à effectuer sur titres non libérés	-
Provisions pour service financier aux émetteurs	-
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs	-
Créditeurs divers	1 244 089
- Sommes dues à l'État	605 498
- Sommes dues aux organismes de prévoyance	38 031
- Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	427 526
- Sommes dues au personnel	22 780
- Fournisseurs de biens et service	30 604
- Divers autres Créditeurs	119 648
Comptes d'ajustement de hors bilan	7 766
Comptes d'écart sur devises et titres	-
Gains potentiels sur opérations de couverture non dénouées	-
Gains à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (créditeur)	15 104
Charges à payer et produits constatés d'avance	533 435
- Charges à payer	509 597
- Produits constatés d'avance	23 838
Comptes transitoires ou d'attente créditeurs	1 419 306
Opérations diverses sur titres	-
TOTAL	3 227 266

PROVISIONS

Provisions	Encours 31/12/2023	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2024
PROVISIONS, DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	2 905 198	378 411	151 249	43	3 132 403
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	22	-	-	-	22
Créances sur la clientèle	2 267 097	376 123	139 629	43	2 503 634
Titres de placement et d'investissement	61 598	-	251	-	61 347
Titres de participation et emplois assimilés	311 264	-	500	-	310 764
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	265 217	2 288	10 869	-	256 635
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	2 035 898	174 711	36 691	-	2 173 919
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	56 554	4 690	11 449	-	49 794
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	1 768 447	154 704	25 208	-	1 897 942
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	210 898	15 318	34	-	226 182
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	4 941 097	553 122	187 940	43	5 306 322

CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres	Encours 31/12/2023	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2024
Écarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	1 776 513	-	-	1 776 513
Réserve légale	305 197	-	-	305 197
Autres réserves	-	-	-	-
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1 471 317	-	-	1 471 317
Capital	3 051 978	-	-	3 051 978
Capital appelé	3 051 978	-	-	3 051 978
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires. Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	764 011	-764 011	956 741	956 741
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	620 007	-620 007	470 273	470 273
TOTAL GÉNÉRAL	6 212 510	-1 384 018	1 427 014	6 255 506

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS

	Opérations de couverture	Autres opérations
Opérations de change à terme	23 018 087	-
Devises à recevoir	2 268 020	-
Dirhams à livrer	2 450 487	-
Devises à livrer	8 959 999	-
Dirhams à recevoir	9 339 581	-
Dont swaps financiers de devises	5 827 263	-
Engagements sur produits dérivés	100 000	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	100 000	-

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE (RISQUES > 10% FP)

Nombre de bénéficiaires	Montant brut global des risques	Dont crédits par décaissement	Crédits par signature (de financement et de garantie données)	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire	Risque net après application des techniques ARC et déductions
8	9 301 943	6 963 205	2 070 567	412 857	9 074 395

(En milliers MAD)

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE

	D≤ 1 mois	1 mois <D≤ 3 mois	3 mois <D≤ 1 an	1 an <D≤ 5 ans	D> 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 138 357	51 618	288 715	1 042 134	581 791	3 102 615
Créances sur la clientèle	17 451 529	3 065 016	8 485 456	16 385 439	16 446 759	61 834 199
Titres de créance	2 776 830	125 719	609 606	7 681 930	5 412 774	16 606 859
Créances subordonnées	-	-	-	-	453 763	453 763
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	21 366 716	3 242 353	9 383 777	25 109 503	22 895 087	81 997 436
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 206 884	1 496 796	1 340 000	502 802	639 930	8 186 412
Dettes envers la clientèle	5 555 588	1 373 717	5 334 832	296 810	-	12 560 947
Titres de créance émis	1 433 100	58 600	2 036 700	6 383 000	-	9 911 400
Emprunts subordonnées	-	-	1 000 000	2 500 000	1 800 000	5 300 000
TOTAL	11 195 572	2 929 113	9 711 532	9 682 612	2 439 930	35 958 759

VENTILATION DE L'ACTIF, PASSIF ET HORS BILAN EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

DESIGNATION	MONTANT
ACTIF :	
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	89 192
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 681 822
Créances sur la clientèle	2 658 642
Titres	5 936 343
Autres actifs	63 334
Titres de participation et emplois assimilés	-
Créances subordonnées	-
TOTAL ACTIF	10 429 331
PASSIF :	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 289 722
Dépôts de la clientèle	1 898 085
Autres passifs	52 581
TOTAL PASSIF	3 240 388
HORS-BILAN :	
Engagements donnés	219 372
Engagements reçus	1 408 814

MARGE D'INTÉRÊT

RUBRIQUE	30/06/2024	30/06/2023
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	83 256	60 572
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 777 851	1 650 008
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	170 469	160 888
Total intérêts et produits assimilés	2 031 576	1 871 468
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	154 616	182 731
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	508 853	445 361
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances	185 759	112 869
Total intérêts et charges assimilés	849 229	740 962
MARGE D'INTÉRÊTS	1 182 347	1 130 507

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Produits sur titres de placement (de propriété)	75 867	
- Dividendes sur titres OPCVM	-	
- Dividendes sur autres titres de propriété	-	
- Autres produits sur titres de propriété	75 867	
Produits sur titres de participation et emplois assimilés	238 188	
- Dividendes sur titres de participation	238 188	
- Dividendes sur participations liées	-	
- Autres produits sur titres de propriété	-	

COMMISSIONS REÇUES ET VERSÉES

RUBRIQUE	COMMISSIONS		COMMENTAIRE
	E. CRÉDIT	CLIENTÈLE	
COMMISSIONS REÇUES			
Commissions sur fonctionnement de compte	-	343 069	
Commissions sur moyens de paiement	-	23 645	
Commissions sur opérations de titres	-	231 553	
Commissions sur opérations de titres	-	62	
Commissions sur titres en gestion/en dépôt	-	5 697	
Commissions sur prestations de service sur crédit	-	26 536	
Produits sur activités de conseil et d'assistance	-	4 049	
Autres produits sur prestations de service	-	26 731	
Commissions de placement sur le marché primaire	-	-	
Commissions de garantie sur le marché primaire	-	-	
Commissions sur produits dérivés	-	1 180	
Commissions sur opérations de change virement	-	23 616	
Commissions sur opérations de change billet	-	-	
COMMISSIONS VERSÉES			
Charges sur moyens de paiement	-	116 028	
Commissions sur achat et vente de titres	-	-	
Commissions sur droits de garde de titres	-	-	
Commissions et courtages sur opérations de marché	-	-	
Commissions sur engagements sur titres	-	-	
Autres charges sur prestations de service	-	38 616	
Commissions sur produits dérivés	-	1 055	
Commissions sur opérations de change virement	-	21 736	
Commissions sur opérations de change billets	-	-	

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
. Gains sur titres de transaction	141 168	
. Perte sur titres de transaction	14 947	
Résultat sur titres de transaction	126 221	
. Plus-values de cession sur titres de placement	22 212	
. Moins-values de cession sur titres de placement	-	
Résultat sur titres de placement	22 212	
. Produits sur engagement sur titres	-	
. Charges sur engagement sur titres	-	
Résultat sur engagements sur titres	-	
. Produits sur engagement sur produits dérivés	1 624	
. Charges sur engagement sur produits dérivés	3 799	
Résultat sur engagements sur produits dérivés	-2 175	
. Produits sur opérations de change	397 738	
. Charges sur opérations de change	122 696	
Résultat sur opérations de change	275 042	

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Charges de personnel	346 275	
Salaires et appointements	171 676	
Primes et Gratifications	64 472	
Autres rémunérations du personnel	37 241	
Charges d'assurances sociales	36 199	
Charges de retraite	21 560	
Charges de formation	7 996	
Autres charges de personnel	7 130	
Impôts et taxes	17 491	
Taxe urbaine et taxe d'édilité	1 855	
Patente	12 335	
Taxes locales	-	
Droits d'enregistrement	-	
Timbres fiscaux et formules timbrées	-	
Taxes sur les véhicules	11	
Autres impôts et taxes, droits assimilés	3 290	
Charges extérieures	215 079	
Loyers de crédit-bail	45 645	
Loyers de location simple	58 992	
Frais d'entretien et de réparation	51 288	
Rémunération du personnel intérimaire	-	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	45 796	
Primes d'assurance	5 670	
Frais d'actes et de contentieux	342	
Frais électricité, eau, chauffage et combustible	7 346	
Transport et déplacement	183 952	
Transport et déplacement	15 344	
Mission et réception	1 251	
Publicité, publication et relations publiques	32 669	
Frais postaux & de télécommunication	20 270	
Frais de recherche et de documentation	5 901	
Frais de conseil et d'assemblée	-	
Dons et cotisations	25 933	
Fournitures de bureau et imprimés	3 847	
Autres charges externes	78 737	
Autres charges d'exploitation	16 961	
Frais préliminaires	10 294	
Frais d'acquisition d'immobilisation	3 462	
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices	1 237	
Pénalités et délits	-	
Rappels d'impôts autres qu'impôts sur les résultats	-	
Dons libéralités et lots	-	
Subventions d'investissement et d'exploitation accordées	-	
Charges générales d'exploitation des exercices antérieurs	607	
Diverses autres charges générales d'exploitation	1 360	
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et corporelles	78 450	
Immobilisations incorporelles d'exploitation	6 519	
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	
Immobilisations corporelles d'exploitation	70 630	
Immobilisations corporelles hors exploitation	1 301	
Prov.p/immobilisations incorporelles d'exploitation	-	
Prov.p/immobilisations incorporelles hors exploitation	-	
Prov.p/dépréciation immobilisations incorporelles d'exploitation	-	
Prov.p/dépréciation immobilisations incorporelles hors exploitation	-	

(En milliers MAD)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Autres produits bancaires	18 344	
Divers autres produits bancaires	18 092	
. Quote-part sur opérations bancaires faite en commun	-	
. Produits des exercices antérieurs	-	
. Divers autres produits bancaires	18 092	
Reprise de provisions pour dépréciation des titres de placement	251	
Autres charges bancaires	129 087	
Divers charges sur titres de propriété	-	
Frais d'émission des emprunts	-	
Autres charges sur opérations sur titres	-	
Autres sur prestations de services	38 616	
Divers autres charges bancaires	90 471	
. Quote-part sur opérations d'exploitation bancaires	-	
. Cotisation au fonds de garantie des déposants	60 103	
. Produits rétrocédés	397	
. Charges des exercices antérieurs	2 068	
. Divers autres charges bancaires	27 903	
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	0	
Produits d'exploitation non bancaires	10 422	
Produits sur valeurs et emplois assimilés	5 099	
Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	
Plus-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	2 573	
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	
Produits accessoires	1 450	
Subventions reçues	-	
Autres produits d'exploitation non bancaires	1 300	
Charges d'exploitation non bancaires	8 180	
Charges sur valeurs et emplois assimilés	7 749	
Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	
Moins-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	82	
Autres charges d'exploitation non bancaire	349	
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature	380 813	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur établissements de crédit et assimilés	-	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur clientèle	376 123	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur titres de placement	-	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur valeurs immobilisées	-	
Dotations aux provisions pour autres créances en souffrances	-	
Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	4 690	

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Pertes sur créances irrécouvrables	9 394	
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	873	
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	8 521	
Autres dotations aux provisions	172 309	
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations financières	-	
Dotations aux provisions pour dépréciations des autres risques et charges	170 022	
Dotations aux provisions réglementées	-	
Dotations aux autres provisions	2 288	
Reprises de provisions pour créances en souffrance	151 078	
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les établissements de crédit et assimilés	0	
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur la clientèle	139 629	
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les titres de placement	-	
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur valeurs immobilisées	-	
Reprises de provisions pour autres créances en souffrance	-	
Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	11 449	
Récupération sur créances amorties	6 751	
Autres reprises de provisions	36 611	
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières	500	
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	-	
Reprises de provisions pour autres risques et charges	25 242	
Reprises de provisions réglementées	-	
Reprises des autres provisions	10 869	
Produits non courants	1	
Reprises non courantes des amortissements	-	
Reprises non courantes des provisions	-	
Autres produits non courants	1	
Charges non courantes	44 298	
Dotations non courantes aux amortissements	-	
Dotations non courantes aux provisions	-	
Autres charges non courantes	44 298	

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Capital Social: 3 051 978 400

Nombre d'actions ou de parts sociales : 30 519 784

Nom et prénom ou dénomination sociale	Adresse personnelle ou du siège social	Activité	Nbre d'actions ou de parts sociales détenues	Pourcentage du capital détenu	Pourcentage des droits de vote détenu
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS					
MASSIRA CAPITAL MANAGEMENT	Place Moulay EL Hassan, RABAT	HOLDING	17 530 419	57,44%	57,44%
CDG EP	Tour Mamounia, Place Moulay Hassan Rabat	Institution Financière	2 105 738	6,90%	6,90%
Groupe HOLMARCOM	20 Rue Mostafa EL Maani, Casablanca	HOLDING	36 328	0,12%	0,12%
ATLANTASANAD	181, Bd d'anfa, Casablanca	ASSURANCES	3 543 422	11,61%	11,61%
RCAR	Ryad Business Center Avenue Annakhil Hay Riad - B.P 2038 Rabat	Regime de retraite	979 686	3,21%	3,21%
Flottant en Bourse			4 956 553	16,24%	16,24%
PERSONNEL GROUPE CIH BANK			1 367 638	4,48%	4,48%
TOTAL			30 519 784	100%	100%

VENTILATION DES RÉSULTATS PAR MÉTIER OU PAR PÔLE D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

1. Ventilation par pôle d'activité

PÔLE D'ACTIVITÉ	PRODUIT NET BANCAIRE	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RÉSULTAT AVANT IMPÔT
- Activité bancaire	2 010 958	1 155 492	742 617
- Autres activités	-	-	-
TOTAL	2 010 958	1 155 492	742 617

2. Ventilation par zone géographique

PÔLE D'ACTIVITÉ	PRODUIT NET BANCAIRE	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RÉSULTAT AVANT IMPÔT
- MAROC	2 010 958	1 155 492	742 617
- Autres zones	-	-	-
TOTAL	2 010 958	1 155 492	742 617

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL (Établissements financiers)

INTITULÉS	MONTANT(+)	MONTANT(-)
I. RÉSULTAT NET COMPTABLE		
. Bénéfice net	470 273	
. Perte nette		
II. RÉINTÉGRATIONS FISCALES		
. Réintégrations fiscales	472 131	
RÉINTÉGRATIONS FISCALES COURANTES		
. Provision pour risque généraux	154 704	
. Amortissement non déductible sur matériel roulant	570	
. Charges sur exercices antérieurs	636	
. IS de l'exercice	272 344	
RÉINTÉGRATIONS FISCALES NON COURANTES		
. Contribution à la cohésion social	43 667	
. Pénalités et amendes fiscales	210	
III. DÉDUCTIONS FISCALES		
. Déductions fiscales		235 018
DÉDUCTIONS FISCALES COURANTES		
. Revenus des titres de participation exonérés		209 810
. Reprises sur provisions pour risques généraux		25 208
. Étalement des Produits à recevoir		-
. Reprise de provisions sur créances		-
DÉDUCTIONS FISCALES NON COURANTES		
. Reprises sur provisions pour risques et charges		-
TOTAL	942 404	235 018
IV. RÉSULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	707 387	
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V. REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI - RÉSULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal (A - C) (OU)	707 387	
. Déficit net fiscal (B)		
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
. Cumul des amortissements fiscalement différés		
VIII. CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	786 915
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	155 910
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	235 018
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	707 807
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	272 506
. Résultat courant après impôts (=)	435 301

II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES

Néant

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3 = 4)
A. TVA collectée	291 980	195 477	239 726	247 731
B. TVA à récupérer	29 758	105 711	106 225	29 245
Sur charges	26 121	82 116	84 250	23 988
Sur immobilisations	3 636	23 595	21 975	5 257
C. TVA due ou crédit de TVA (A-B)	262 222	89 765	133 501	218 486

(En milliers MAD)

ÉTAT D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE

ORIGINE	MONTANT	AFFECTATION	MONTANT
A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER		B. AFFECTATION DES RÉSULTATS	
. Report à nouveau	764 011	. Réserve légale	-
. Résultats nets en instance d'affectation	-	. Autres réserves (facultative)	-
. Résultats net de l'exercice	620 007	. Tantième	-
. Prélèvements sur les réserves	-	. Dividendes	427 277
. Autres Prélèvements	-	. Autres affectations	-
		. Report à nouveau	956 741

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	juin-24	déc-23	déc-22
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS	6 255 506	6 212 510	6 019 780
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	2 010 958	3 700 162	2 786 515
2- Résultat avant impôts	742 617	1 279 382	918 119
3- Impôts sur les résultats	272 344	659 375	325 386
4- Bénéfices distribués	427 277	427 277	396 546
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	0	0	0
RÉSULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	15	20	19
Bénéfice distribué par action ou part sociale	14	14	14
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	346 275	667 161	643 120
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice			

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS

TITRES	Nombre de comptes		Montants en milliers de DH	
	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2024	31/12/2023
Titres dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	43	42	15 353 661	9 169 532
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

ÉTAT DES CRÉANCES EN SOUFFRANCES ET DES PROVISIONS

Rubrique	30/06/2024		31/12/2023	
	Créance en souffrance ^(*)	Provisions	Créance en souffrance ^(*)	Provisions
Créances pré-douteuses	360 067	19 624	401 196	25 837
Créances douteuses	369 821	105 209	220 289	39 790
Créances compromises	4 395 224	2 378 801	4 240 482	2 201 470
TOTAL	5 125 112	2 503 634	4 861 966	2 267 097

(*) Net des agios réservés

COMPTES DE LA CLIENTÈLE

Éléments	(En nombre)	
	30/06/2024	31/12/2023
Comptes courants	79 662	79 362
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	41 257	39 791
Autres comptes chèques	3 123 355	2 953 164
Comptes d'affacturage	-	-
Comptes d'épargne	1 085 486	958 399
Comptes à terme	2 516	2 533
Bons de caisse	1 777	700
Autres comptes de dépôts	4 462	4 261

ÉVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

1 ^{er} semestre 2024	2 ^o semestre 2023	2 ^o semestre 2022
3 269 533	5 901 255	4 717 036

ÉTATS NÉANTS

CODE ETAT	APPELLATION
B08	IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE
B15	SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE
B19	ENGAGEMENTS SUR TITRES
	PASSIF EVENTUEL
	DEPOTS D'INVESTISSEMENTS PLACES
	DEPOTS D'INVESTISSEMENTS NON RESTREINTS RECUS
	DÉTTE ENVERS LA CLIENTELE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS
	TABLEAU DES MARGES CONSTATEES D'AVANCE SUR MOURABAHA
	IMMOBILISATIONS DONNEES EN IJARA
	TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS
	ACTIFS ET PASSIFS DE LA FENETRE PARTICIPATIVE
	COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENETRE PARTICIPATIVE

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

. Date de clôture (1) : 30 juin 2024

. Date d'établissement des états de synthèse (28) août 2024

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indications des événements
	. Défavorables
	Néant

EFFECTIF

EFFECTIFS (En Nombre)	(En nombre)	
	30/06/2024	31/12/2023
Effectifs rémunérés		
Effectifs utilisés		
Effectifs équivalent plein temps	2278	2289
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	641	705
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	1637	1584
Cadres (équivalent plein temps)	1617	1648
Employés (équivalent plein temps)	661	641

**forvis
mazars**

76, Bd Abdelmoumen Boulevard Sidi
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca-Maroc

Deloitte.

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3^{ème} étage
La Marina Casablanca

CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK)

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2024

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK) comprenant le bilan et le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et une sélection d'états de l'État des Informations Complémentaires (ETIC), relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2024. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 11.661.244, dont un bénéfice net de KMAD 470.273, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK) arrêtés au 30 juin 2024, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 19 septembre 2024

Les commissaires aux comptes

FORVIS MAZARS

FORVIS MAZARS
MAZARS AUDIT ET CONSEIL
RÉSIDENTS KOUTOUBIA, 7^{ème} ÉTAGE
CASABLANCA - MAROC
Tél. : +212 522 403 403
www.forvismazars.ma

Taha Ferdaous
Associé

DELOITTE AUDIT

DELOITTE AUDIT
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3^{ème} Étage
La Marina Casablanca
Tél. : +212 522 16 78 / 17 58

Hicham Belemqadem
Associé